



ACTION CŒUR DE VILLE PÉRIGUEUX

2024 – 2026

Fiches-action
(annexe 2)

SOMMAIRE

HABITAT

1. OPAH-RU AMELIA - ORT	3
2. Démolition – Reconstruction du Hameau des Mondoux	5
3. Acquisition - Amélioration 2 rue SEBASTOPOL (8 logements)	7
4. Acquisition – Amélioration 10 rue SEBASTOPOL 12 logements (changement d'usage)	9
5. Reconstruction de 42 logements POZZI	11
6. Acquisition - Amélioration 198 -200 et 202 avenue du Maréchal Juin	13
7. Création de 48 logements sociaux chemin de Halage (site Barcométal)	15
8. Réhabilitation de 5 logements communaux à vocation sociale Les Cébrades	16

ECONOMIE

9. Recrutement d'un poste de MANAGER(E) de Centre-ville	18
10. Accompagnement de la foncière commerciale	20
11. Travaux de restructuration de la halle du Coderc	22
12. Mise en place de commerces éphémères et d'actions sur les cellules vacantes	24
13. Dispositif d'aide aux entreprises (commerces, artisans, services) - Bilans conseil	26
14. Dispositif d'aide aux entreprises (commerces, artisans, services) – Travaux (aides socles)	28
15. Dispositif d'aide aux commerces - Aide aux loyers	30
16. Etude de repérage et de potentialités des friches (zoom secteur ORT)	32
17. Reconversion de la friche "Mammouth" en opérations mixtes Logement / tertiaire	34
18. Etude urbaine sur l'emprise du 5ème Chasseur	36
19. Développement de la plateforme d'e-commerce "Ma ville mon shopping"	38
20. Création du pôle de transformation numérique "Digital Valley" (Fonctionnement)	40
21. Diagnostic ESS et focus SÎLOT	42
22. SÎLOT - Tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire et des Cultures Urbaines	44
23. Friche Champarnaud - Projet d'immobilier d'entreprises tertiaires - Phase 1	46
24. Restructuration de l'îlot Saint Gervais	48

MOBILITES

25. Étude et travaux de la passerelle SNCF du pont de Coutras et aménagement des berges	50
26. Friche Champarnaud - Etude de définition du Centre Opérationnel de Mobilité	52
27. Création d'un circuit de mobilités douces inter quartiers et centre-ville	54

AMENAGEMENT ET PATRIMOINE

28. Travaux d'aménagement Rue Taillefer et place de la Clautre	56
29. Travaux d'aménagement et de végétalisation de la place Montaigne	58
30. Travaux d'aménagement et de végétalisation des espaces publics Hameau des MONDOUX	60
31. Valorisation du patrimoine GALLO-ROMAIN du quartier VESONE / La CITE - aménagement de 4 stations"	62
32. Opérations de théâtralisation dans le centre historique	64
33. Plan de végétalisation "1 jour - 1 arbre"	66
34. Etude de Marketing territorial	68
35. Friche Champarnaud - Renaturation / requalification de l'îlot	70
36. Préservation des ressource par stockage en réseau des eaux pluviales - Phase 1	72
37. Requalification du parc des sports et des loisirs - stade Francis Rongieras / Dantou	74
38. Création d'une Piste d'athlétisme - Parc des Sports et des Loisirs	76
39. 40 Requalification du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord (MAAP) - Création des réserves mutualisées	78
41. Création d'une ferme urbaine	80
42. Création d'une maison de quartier à VESONE rue Font Laurière (Calandretta)	82
43. "Réhabilitation de l'espace vie sociale des MONDOUX	84
44. Création d'un GYMNASSE à Coulounieix-Chamiers	86
45. "Friche Champarnaud - Création d'une crèche"	88

ENTREES DE VILLE

46. Etude pré-opérationnelle de requalification de l'entrée de ville Rampinsolle – Cébrades	90
47. "Création d'une liaison cyclable entre SANILHAC et le pont St Georges - Secteur Cébrades	92
48. Reconfiguration de l'entrée de ville entre la limite de Périgueux et le Giratoire des Digitales - Phase 1	94
49. Etude de reconversion des friches ARSAULT : Ancien pk silo-garage Speedy / Crossfit - remembrement foncier	95
50. Etude pour le projet de développement économique et re-localisation de la fourrière automobile VERDIER	96
51. Extension des jardins partagés et aménagement de l'espace en bord de voie verte : ex-terrain de foot	97
52. Végétalisation de l'avenue du Général de Gaulle entre Pyramides et le commerce "Spar" (phase 1)	98

ACTION N°1	
TITRE DU PROJET	OPAH-RU AMELIA
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</u>
Date de Signature	
Description générale	<p>La rénovation du parc ancien de logements privés est un enjeu majeur du volet Habitat du programme Action Cœur de Ville. Il s'est incarné dans l'OPAH RU "Amélia 2" qui s'est déployée sur toute l'agglomération mais en ajustant son intervention sur le périmètre ORT. L'opération a ainsi permis l'amélioration et/ou la sortie de vacances de 400 logements en cœur de ville entre 2019 et 2023.</p> <p>Il s'agit donc de lancer une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'Habitat, avec un volet renouvellement (RU) essentiellement ciblé sur le périmètre ORT actualisé (partie du centre ville de Périgueux et les entrées de ville).</p> <p>Cette procédure permet aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants, sous certaines conditions, de bénéficier d'aides majorées de l'ANAH et d'autres partenaires financiers (Grand Périgueux, Région, Caisses de retraite, etc.), dès lors que les communes interviennent.</p> <p>Outre des subventions directes aux propriétaires, Le Grand Périgueux prend en charge le financement d'une équipe technique qui aide les propriétaires à définir leur projet et à monter leur dossier, ainsi que les dépenses de communication pour faire connaître Amélia 3 aux habitants.</p>
Objectifs	<p>A horizon 2026, l'objectif global est d'inciter à la réalisation de travaux dans 528 logements sur le secteur ORT : 462 logements sur Périgueux et 66 logements sur les entrées de ville de Sanilhac, Trélissac et Coulounieix-Chamiers.</p> <p>Les objectifs détaillés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre la reconquête de 32 logements vacants, en créant un accès aux étages si nécessaire - Soutenir les travaux sur 80 logements particulièrement dégradés (salubrité, sécurité et travaux lourds...) - Participer à la rénovation énergétique de 196 logements pour réduire les indices de consommation énergétique - Permettre l'adaptation de 43 logements à la perte d'autonomie - Valoriser les immeubles en finançant 103 ravalements de façades pour réduire les impacts visuels de bâtiment en mauvais état en cohérence avec les aménagements urbains du centre ville et des entrées de ville - Participer à l'attractivité économique et accompagnant la restauration de 25 devantures commerciales en rez de chaussée des logements - Et enfin soutenir des travaux spécifiques sur 48 logements (éco matériaux, domotique, création d'espaces communs...)
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PERIGUEUX

Partenaires locaux	<p>Villes : Périgueux, C-Chamiers, Trélissac et Sanilhac (entrées de ville)</p> <p>Financeurs : ANAH-Conseil départemental 24 (déléguataire), Action logement Services, investisseurs et propriétaires bailleurs, Procivis, Caisses de retraites, Fondation Abbé Pierre...</p> <p>Relais de proximité : CCAS, CIAS, services sociaux du CD 24, Service d'Hygiène et de sécurité, ABF, manager de centre-ville, agences immobilières, notaires, artisans...</p>
COUT TOTAL TTC	13 913 472 € de montant de travaux HT (hors fonctionnement) soit 16,6 M€ TTC
Financements prévisionnels	<p>ANAH : 3 411 470 € (24,5 %)</p> <p>CAGP : 737 448 € (5,3 %)</p> <p>Ville de Périgueux : 888 720 € (6,3%)</p> <p>Ville de C. Chamiers 56 424 € (0,4 %)</p> <p>Ville de Trélissac 31 464 € (0,2 %)</p> <p>Ville de Sanilhac 45 468 € (0,3 %)</p> <p>CD 24 : 201 684 € (1,45 %)</p> <p>Autres : 120 658 € (Caisses de Retraites, Action Logement) 0,8 %</p> <p>Propriétaires privés (reste à charge) : 8 420 136 € (61%)</p>
Date de lancement	01/01/2024
Date de livraison	31/12/2026
Indicateurs d'avancement	<p>% d'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs de la convention OPAH-RU sur le périmètre ORT</p> <p>Montant des aides financières publiques mobilisées, par an et par financeur</p>
Indicateurs de résultat	<p>Nombre de logements rénovés par an, par type de travaux (degradés, énergie, adaptation...) et par type de bénéficiaires (PO - PB - Copros)</p> <p>Nombre de logements rénovés, proposés à la location par convention (PB)</p> <p>Nombre et localisation des façades réhabilitées (en équiv. logements)</p> <p>Nombre et localisation de logements sortis de vacance</p> <p>Nombre et localisation de devantures commerciales ravalées</p> <p>Montant des travaux générés et part pour l'économie locale</p>
<u>Signatures</u>	
Maître d'ouvrage	<p>Représentant : Jacques Auzou, Président</p> <p>Signature</p>
COMMUNE DE PERIGUEUX	<p>Représentant :</p> <p>Signature</p>
COMMUNE DE C-CHAMIERS	<p>Représentant :</p> <p>Signature</p>
COMMUNE DE SANILHAC	<p>Représentant :</p> <p>Signature</p>
COMMUNE DE TRELISSAC	<p>Représentant :</p> <p>Signature</p>
ANAH - Conseil Départemental (déléguataire)	<p>Représentant :</p> <p>Signature</p>
Conseil Départemental	<p>Représentant :</p> <p>Signature</p>
Action logement Services	<p>Représentant :</p> <p>Signature</p>

ACTION N°2	
TITRE DU PROJET	Démolition - Reconstruction du Hameau des Mondoux
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 1</u> - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de Signature	
Description générale	<p>Le hameau des Mondoux totalise un volume de 185 logements sociaux répartis sur 7 bâtiments sous forme de barres, à moins de 10 mn à pied centre ville médiéval. Livrée en 1966, la résidence n'a pas fait l'objet de travaux conséquents, et n'a pas été retenue par l'ANRU (PNRU I et II). Les logements cumulent pourtant de nombreuses difficultés techniques : isolation thermique et phonique, implantation des caves, salles d'eau...</p> <p>Une première intervention a permis de rénover le bâtiment Jean Macé qui compte 41 logements. L'ensemble des partenaires, sous l'impulsion de la Ville de Périgueux et du bailleur Périgord Habitat, et après information auprès des habitants, ont conclu au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une réhabilitation supplémentaire de 80 logements - de la déconstruction de 64 logements répartis sur 8 halls - d'une reconstruction d'environ 50 logements sociaux
Objectifs	<p>Maintenir l'attractivité d'une résidence de logements sociaux centrée ainsi répondre aux besoins des locataires et habitants du centre-ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en réorganisant l'implantation des bâtiments pour l'ouvrir sur son quartier (démolitions/reconstructions) - en reconfigurant les espaces publics et privés en pied d'immeuble (cette fois-ci, axe 4) <p>Renouveler un parc d'habitat social vieilli pour l'adapter aux enjeux climatiques et aux évolutions sociodémographiques actuelles.</p>
Maître d'ouvrage	PERIGORD HABITAT
Partenaires locaux	Ville de Périgueux, Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, conseil Départemental 24, DDT 24, Caisse des Dépôts
COUT TOTAL TTC	9 980 000 € (démolition - reconstruction hors réhabilitation)
Financements prévisionnels	<p>Prêt CDC - Reconstruction 4 028 750 € Etat - 376 406 € CD24 - Démolition 400 000 € VPX - 171 000 € GPX - 171 000 € PH - 3 007 844 € Prêt Action Logement ACV : 1 825 000 € (73m² * 50 lgts reconstruits)</p>
Date de lancement	01/01/2024
Date de livraison	01/06/2026
Indicateurs d'avancement	<p>Nombre de ménages relogés et de logements sécurisés Nombre de logements vacants pour réhabilitation</p>
Indicateurs de résultat	<p>Nombre de logements réhabilités Nombre de logements reconstruits</p>

<i>Signatures</i>	
Perigord Habitat	Représentant : Signature
Conseil Departemental de la Do	Représentant : Signature
Commune	Représentant : Signature
CA Le Grand Perigueux	Représentant : Signature
Conseil departemental délégata aides à la pierre	Représentant : Signature
Action Logement	Représentant : Signature
Caisse des Dépôts et consigna	Représentant : Signature

ACTION N°3	
TITRE DU PROJET	Acquisition - Amélioration 2 rue SEBASTOPOL
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</u>
Date de Signature	
Description générale	A la suite d'une DIA reçue en mairie en 2023, la Ville de Périgueux a décidé de se porter acquéreur, par préemption, du bâtiment du 2 rue Sébastopol, en face de la future opération de l'îlot Saint Gervais. Cet immeuble présente un intérêt stratégique, situé entre la gare SNCF et la rue des Mobiles qui conduit au centre ville. Le projet consiste en la création de 8 logements sociaux minimum et en la transformation d'un local commercial vacant en RDC en logement accessible PMR ou adapté à la perte d'autonomie
Objectifs	Participer au renouvellement du quartier de gare conforter l'offre de logements sociaux du centre-ville Maîtrise de la complétude de la réhabilitation et de sa qualité dans un quartier où les investisseurs se contentent d'une mise à niveau contribuer à générer du logement social logement accessible pour maintenir la présence des personnes âgées et moins autonomes en centre-ville
Maître d'ouvrage	Bailleur social à identifier
Partenaires locaux	Ville de Périgueux, Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Conseil Départemental 24, DDT 24, Caisse des Dépôts , Action Logement,
COUT TOTAL TTC	1 000 000 €
Financements prévisionnels	Prêt : 532 000 € Etat : 22 800 € CD24 -4 000 € VPX - 20 000 € GPX - 20 000 € Bailleur social : 151 200 € Action Logement Subvention : 75 000 € Action Logement prêt : 175 000 €
Date de lancement	01-janv-25
Date de livraison	31-déc-25
Indicateurs d'avancement	Date d'acquisition par un bailleur /Date de démarrage de travaux / date de livraison des logements / date d'accord des financements
Indicateurs de résultat	Nombre de logements acquis- réhabilités et nombre de logements adaptés à la perte d'autonomie / vieillissement
<u>Signatures</u>	
Commune de Périgueux	Représentant : Signature

CA Le Grand Perigueux	Représentant : Signature
Etat, par délégation Le Conseil Departemental de la Dordogne	Représentant : Signature
Conseil departemental de la Dordogne	Représentant : Signature
Action Logement	Représentant : Signature

ACTION N°4	
TITRE DU PROJET	Acquisition - Amélioration 10 rue SEBASTOPOL 12 logements (changement d'usage)
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat
Date de Signature	
Description générale	<p>Il s'agit de la reconversion d'un bâtiment de bureaux qui n'est plus adapté à la demande en 12 logements sociaux, situés à proximité du quartier de la gare.</p> <p>Cet ancien centre de formation et d'association possède un potentiel intéressant pour un changement d'usage en faveur de l'habitat, en imaginant une répartition originale de la surface habitable. La création d'un patio ouvert permet de capter de la lumière naturelle et d'améliorer l'usage du bâti en contribuant aux économies d'énergie.</p>
Objectifs	<p>Participer au renouvellement du quartier de gare et résorber une friche</p> <p>conforter l'offre de logements sociaux du centre-ville</p> <p>Maîtrise de la complétude de la réhabilitation et de sa qualité dans un quartier où les investisseurs se contentent d'une mise à niveau contribuer à générer du logement social logement accessible pour maintenir la présence des personnes âgées et moins autonomes en centre-ville</p>
Maître d'ouvrage	NOALIS
Partenaires locaux	Ville de Périgueux, Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Conseil Départemental 24, DDT 24, Caisse des Dépôts , Action Logement,
COUT TOTAL TTC	1 781 983
Financements prévisionnels	ETAT 50 000 € CDC 336 633 € VILLE 25 000 € GRAND PERIGUEUX 25 000 € CD 5 000 € FOND VERT 300 000 € ACTION LOGEMENT 787 850 € NOALIS 252 500 €
Date de lancement	1er Semestre 2024
Date de livraison	1er Semestre 2026
Indicateurs d'avancement	Propriété de NOALIS depuis le 30/11/2020 PC obtenu 04/05/2022 - Agréments LLS obtenus PROG 2021
Indicateurs de résultat	Nombre de logements sociaux livrés

Signatures

Noalis	Représentant : Signature
Commune de Périgueux	Représentant : Signature
CA Le Grand Périgueux	Représentant : Signature
Conseil départemental de la Dordogne (déléguataire des aides à la pierre)	Représentant : Signature
Conseil départemental de la Dordogne	Représentant : Signature
Action Logement	Représentant : Signature
Caisse des Dépôts et consignations	Représentant : Signature

ACTION N°5	
TITRE DU PROJET	
TYPE DE PROJET	
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</u>
Date de Signature	
Description générale	<p>L'ensemble Pozzi a été le premier Habitat à Bon Marché de la ville de Périgueux et sa construction date de 1928. L'opération de restructuration porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la demolition de 2 cages d'escalier qui présentent des désordres structurels manifestes (8 logements) - la restructuration complète des cages d'escalier existantes (curage complet avec maintien de l'enveloppe et des planchers) et la recomposition de 42 nouveaux logements à reconventionner. - produire des T2/T3 mieux adaptés à la population périgourdine
Objectifs	<p>Reconfigurer une offre locative qualitative en cœur de ville Participer à la diversification du parc de logements sociaux et à son adapation au changement de taille des ménages</p> <p>Revaloriser un patrimoine singulier qui s'inscrit dans l'histoire de la construction de la Ville de Périgueux et le patrimoine du XXe siècle</p> <p>Assurer une deuxième vie au bâtiment dans une stratégie bas carbone</p>
Maître d'ouvrage	PERIGORD HABITAT
Partenaires locaux	Ville de Périgueux, Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Conseil Départemental 24, DDT 24, Caisse des Dépôts , Action Logement,
COUT TOTAL TTC	5 191 000 €
Financements prévisionnels	<p>Prêt CDC - 3 010 891 € Etat - 15 100 € CD24 - 237 000 € VPX - 75 000 € GPX - 75 000 € PH - 245 009 € Prêt Action Logement ACV : 1 533 000 € (73m² * 42 lgts reconstruits)</p>
Date de lancement	1er semestre 2024
Date de livraison	fin 2026
Indicateurs d'avancement	Validation par l'Etat du reconventionnement
Indicateurs de résultat	Nombres de logements réhabilités / reconstruits
<u>Signatures</u>	
Perigord Habitat	Représentant : Signature
Conseil Départemental de la Dordogne	Représentant : Signature
Commune	Représentant : Signature

CA Le Grand Perigueux	Représentant : Signature
Conseil départemental délégateur des aides à la pierre	Représentant : Signature
Action Logement	Représentant : Signature
Caisse des Dépôts et consignations ?	Représentant : Signature

ACTION N°6	
TITRE DU PROJET	Acquisition - Amélioration des 198 -200 et 202 avenue du Maréchal Juin
TYPE DE PROJET	ETUDE
<i>Axe de rattachement</i>	<i>Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</i>
Date de Signature	
Description générale	La ville de Périgueux a confié l'acquisition de 3 bâtiments situés au 198 au 202 avenue du Marcehal Juin à l'EPF de Nouvelle Aquitaine. Ces immeubles sont vieillissants et leurs abords délaissés. Ces immeubles présentent un intérêt stratégique, situés à l'arrière de la gare, à proximité immédiate du quartier d'affaires, du pôle d'échanges multimodal et de la voie verte, ils offrent le premier cadre visuel de l'arrivée en entrée de la ville de Périgueux. Il s'agit de réfléchir à leur réhabilitation. La création d'une dizaine de logements sociaux par acquisition/amélioration est à étudier ainsi que l'opportunité de réactiver les activités commerciales en RDC ou de transformer en logements accessibles. Un appel à manifestation d'intérêt s'organise auprès de bailleurs sociaux.
Objectifs	Contribuer à qualifier l'entrée de Ville entre Coulounieix-Chamiers et Périgueux Poursuivre la restructuration du Grand quartier de la gare
Maître d'ouvrage	Bailleur social à identifier
Partenaires locaux	Ville de Périgueux, Communauté d'agglomération du Grand Périgueux, Conseil Départemental 24, DDT 24, Caisse des Dépôts , Action Logement,
COUT TOTAL TTC	1 500 000 €
Financements prévisionnels	Prêt : 850 000 € (57%) Etat : 28 500 € (2%) CD24 -5 000 € (0,3%) VPX - 25 000 € (1,5%) GPX - 25 000 € (1,5%) Bailleur social : 216 500€ (14,4%) Action Logement Subvention : 87 500 € (5,8%) Action Logement prêt : 262 500 € (17,5%)
Date de lancement	01-janv-24
Date de livraison	31-déc-26
Indicateurs d'avancement	Date d'acquisition par un bailleur /Date de démarrage de travaux / date de livraison des logements / date d'accord des financements
Indicateurs de résultat	Nombre de logements acquis- réhabilités et nombre de commerces remis en activités ou transformés
<u>Signatures</u>	

Commune de Périgueux	Représentant : Signature
CA Le Grand Perigueux	Représentant : Signature
Etat, par délégation Le Conseil Departemental de la Dordogne	Représentant : Signature
Conseil departemental de la Dordogne	Représentant : Signature
Action Logement	Représentant : Signature

ACTION N°7	
TITRE DU PROJET	Création de logements sociaux 48 chemin de Halage (site Barcométal)
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration :</u> <i>vers une offre attractive de l'habitat</i>
Date de Signature	
Description générale	Opération de construction neuve de 48 logements sociaux au sein d'une opération immobilière d'environ 180 logements, dans le cadre de la reconversion de la vente d'un terrain industriel "Barcométal". La co-maîtrise d'ouvrage NEXITY-LAMOTTE s'est rapprochée de NOALIS pour la réalisation des logements sociaux sur un site d'exception, au bord du canal et de l'Isle.
Objectifs	Reconversion d'une friche industrielle à fort potentiel dans un cadre naturel à 10 mn de la gare et en bord de voie verte Désimperméabilisation et renaturation du site Production de logements sociaux à l'intérieur d'une opération de logements neufs pour contribuer à maintenir le taux de logements sociaux municipaux
Maître d'ouvrage	NOALIS
Partenaires locaux	CD 24 - VILLE - GRAND PERIGUEUX
COUT TOTAL TTC	6 000 000 € (a confirmer par Noalis)
Financements prévisionnels	Etat : 273 600 € - CD 24 : 24 000 € - CA Le Grand Perigueux : 72 000 € Ville de Perigueux : 72 000 € - CDC : 3 200 000 € - Action Logement : 1 500 000 € - Noalis : 858 400 €
Date de lancement	1er Semestre 2024
Date de livraison	1er Semestre 2026
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	Nombre de logements sociaux livrés
Signatures	
Noalis	Représentant : Signature
Commune de Périgueux	Représentant : Signature
CA Le Grand Périgueux	Représentant : Signature
Conseil départemental de la Dordogne (délégataire)	Représentant : Signature
Conseil départemental de la Dordogne	Représentant : Signature
Action Logement	Représentant : Signature
Caisse des Dépôts et C	Représentant : Signature

ACTION N°8	
TITRE DU PROJET	Réhabilitation de 5 logements communaux à vocation sociale - Les Cébrades (rue Beylot/La Fontaine)
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat</u>
Date de Signature	
Description générale	La commune de Sanilhac a acquis 5 logements pour proposer une offre locative sociale à des jeunes ménages. Situés sur le secteur des Cébrades, leur localisation privilégiée près des commerces, des services, et de la zone d'emplois de la ville-centre de Périgueux font de ces logements une offre sociale potentielle très recherchée. Or, ces logements nécessitent des travaux importants pour y garantir des conditions de vie adaptées aux attentes et aux besoins des ménages. Ils doivent également faire l'objet d'un conventionnement afin que leur vocation sociale soit officialisée et comptabilisée au titre de la loi SRU et des obligations de la commune à ce titre dans les années à venir.
Objectifs	Plusieurs objectifs sont recherchés : . Contribuer à rénover l'habitat dégradé sur l'entrée de ville de Périgueux - secteur des Cébrades . Proposer une offre locative sociale sous gestion communale dans un secteur stratégique d'Action Cœur de Ville . Anticiper les obligations de la commune de Sanilhac au titre de la loi SRU
Maître d'ouvrage	VILLE DE SANILHAC
Partenaires locaux	DDT de la Dordogne, Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux
COUT TOTAL TTC	200 000 €
Financements prévisionnels	Communauté d'agglomération Le Grand Périgueux : 60 000 € (aide aux logements sociaux communaux + fonds de mandat) Région : 7 500 € Etat DETR/Fonds vert : 50 000 € Ville de Sanilhac : 82 500 €
Date de lancement	2024 (diagnostic thermique + études)
Date de livraison	2026

Indicateurs d'avancement	Diagnostic thermique effectué (cf. convention SDE 24) Architecte retenu Appel d'offres des travaux lancé et entreprises retenues Travaux réalisés Conventionnement social accordé
Indicateurs de résultat	Conventionnement "social" des 5 logements Etiquette énergétique améliorée après travaux
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°9	
TITRE DU PROJET	Recrutement d'un poste de MANAGER(E) de Centre-ville
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	Le centre-ville de Périgueux présente une tendance à la dévitalisation commerciale. Malgré un appareil commercial qui reste attractif, le centre-ville est en perte de vitesse au profit des zones périphériques. Dans ce cadre, le manager de centre-ville aura pour mission de définir une stratégie globale de développement de l'attractivité commerciale du centre-ville mettant en articulation acteurs privés, publics et porteurs de projets. Il accompagnera la diversification d'une offre commerciale adaptée aux mutations économiques, et coordonnera/impulsera les actions et animations commerciales du centre-ville qui structureront et renforceront l'offre présente du centre-ville.
Objectifs	Revitalisation commerciale de certains linéaires : cœur historique, rue Taillefer, rue Wilson, quartier gare... -Accompagner la diversification commerciale -Péréniser les animations et actions commerciales qui animeront le centre-ville tout au long de l'année, -Valoriser l'image de marque du centre-ville
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Chambres consulaires (CCI et CMA 24) Grand Périgueux (compétence Développement économique) Ville de Périgueux Investisseurs et promoteurs Porteurs de projet commerce
COUT TOTAL TTC	129 950 €
Financements prévisionnels	Montant mensuel brut TTC = 3609,75€ Coût annuel estimé = 43 317€ / Coût pour 3 ans estimé = 129 951€ Attention: évolution possible considérant fluctuations du taux et points d'indice. Ville de Périgueux : 103 960 € Banque des territoires : 25 990 €
Date de lancement	01/06/2023
Date de livraison	2026

Indicateurs d'avancement	Quantitatif : Nombre de nouvelles enseignes installées, Nombre de porteurs de projets accompagnés, comptage de fréquentation, fréquentation touristique, chiffre d'affaires des commerçants du centre-ville
Indicateurs de résultat	Quantitatif : Nombre de nouvelles enseignes installées, Nombre de porteurs de projets accompagnés, comptage de fréquentation, fréquentation touristique, chiffre d'affaires des commerçants du centre-ville / Qualitatif : qualité et diversification de l'offre commerciale, qualité de la programmation des animations
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°10	
TITRE DU PROJET	ACCOMPAGNEMENT DE LA FONCIERE COMMERCIALE pour l'acquisition et le portage de cellules commerciales stratégiques
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	<p>Le programme ACV de Périgueux prévoit la mise en place d'une structure foncière commerciale. En effet, il existe plusieurs enjeux de fragilisation des commerces liés aux locaux et au foncier (problème de vacance et de forte rotation sur certains locaux, des surfaces parfois inadaptées, des niveaux élevés de loyers, des problèmes d'accessibilité des étages...). Avec l'appui de la Banque des Territoires, une première étude de faisabilité a été réalisée par le bureau d'étude la SCET :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Malgré un appareil commercial qui reste attractif, le centre-ville est en perte de vitesse au profit des zones périphériques • Un parc de logements vacants qui pèse sur l'attractivité du centre-ville • Quelques demandes de locaux de moyenne surface qui ne peuvent être satisfaites. <p>Le Conseil Départemental de Dordogne, appuyé par la Banque des Territoires a renforcé le capital de la SEMIPER, Société d'Economie Mixte Départementale afin qu'elle puisse via une filiale, intervenir sur les fonds et murs commerciaux du département et notamment sur les deux centre-ville de Bergerac et Périgueux dans le cadre d'Action Cœur de Ville.</p> <p>Elle va donc cibler l'acquisition de cellules commerciales vacantes dans des secteurs à enjeux, réaliser les travaux de réhabilitation nécessaires et remettre sur le marché les biens.</p>
Objectifs	<p>Accompagner la requalification des commerces en maîtrisant les loyers sortants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cibler géographiquement les locaux commerciaux sur des secteurs à enjeux (rue Taillefer) avec priorisation pour des acquisitions acquisition à l'amiable, des procédures d'expropriation pourront être mises en œuvre - Diminuer les déséquilibres financiers de certaines opérations qui peuvent peser de manière conséquente sur le budget de la Foncière ;
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Chambres consulaires (CCI et CMA 24) Ville de Périgueux Bailleurs sociaux Investisseurs et promoteurs Porteurs de projet commerce SEMIPER portage EPF-NA à confirmer
COUT TOTAL TTC	1 200 000 €

Financements prévisionnels	SEMIPER : 1 200 000 €
Date de lancement	01-janv-24
Date de livraison	2026 et au-delà
Indicateurs d'avancement	Montants des attributions des aides publiques
Indicateurs de résultat	Sorties de vacance commerces et logements Nombre porteurs de projets installés Montant des acquisitions Montant des travaux Nombre remembrement
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°11	
TITRE DU PROJET	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION HALLE du CODERC
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	La restructuration des Halles du Coderc s'inscrit dans une stratégie globale de redynamisation du centre-ville et notamment du renforcement de son attractivité commerciale. La Halle du Coderc est un équipement commercial de première importance qui permet de disposer d'un pôle de commerçants des métiers de bouche et ainsi maintenir une offre commerciale diversifiée aux côtés des commerces d'équipements de la personne (vêtement et prêt à porter, bijouteries, chausseurs, parfumeurs, maroquinerie...), d'équipements de la maison (ameublement, décoration, brocanteur, arts de la table...) et de services (banques, assurances, opticiens, agences de voyage...). La restructuration des Halles du Coderc doit être l'occasion de renforcer la fréquentation de cet équipement grâce à un équipement rénové, plus accessible et avec une nouvelle offre de commerce et des horaires adaptés aux nouveaux modes de consommation.
Objectifs	Renforcer la cohérence du parcours Client entre la halle et son environnement ; Améliorer l'accès, le confort, la sécurité, l'hygiène (espaces réfrigérés actuellement insuffisants dans le cadre du développement de l'offre) ; Atteindre une taille critique nécessaire au développement de l'attractivité commerciale et à l'élargissement de la clientèle par la diversification de l'offre (10 loges à ce jour) ; La valorisation des productions spécifiques issues des filières d'excellence du Périgord (truffes, fraises, noix...) ; L'intégration des nouveaux usages (circuit courts, culture bio, espace de convivialité, étals pré-aménagés).
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Bureau d'Etude HEMIS, ABF, Etat FNADT, Région Nouvelle Aquitaine, Conseil départemental 24, Chambres consulaires, commerçants et leurs représentants, habitants et riverains
COUT TOTAL TTC	1 000 000
Financements prévisionnels	ETAT FNADT (30%) : 300 000 Fonds Européens (5% fiche 8)- 50 000€ Région NA (20%) : 200 000€ Conseil départemental (20%) : 200 000 € Ville de Périgueux (25%) : 250 000 €
Date de lancement	1er janvier 2024
Date de livraison	2026 et au-delà
Indicateurs d'avancement	Evolution du nombre de logements vacants

Indicateurs de résultat	Comptage de fréquentation Chiffre d'affaire généré par les commerçants occupants. Qualité des commerces et diversification de l'offre Vitalité du parcours marchand
<i>Signatures</i>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°12	
TITRE DU PROJET	
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	Le centre-ville présente des marqueurs importants de dévitalisation commerciale : vacance de locaux commerciaux, turn over des commerces. Cette tendance est également dûe à la difficulté d'entreprendre avec des baux commerciaux 3-6-9 et du niveau de loyer actuel. Les commerces éphémères constituent une solution permettant d'occuper les locaux commerciaux vacants, d'animer le centre-ville par l'installation de nouveaux commerces mais qui permet également aux porteurs de projets de tester leur activité dans le centre-ville de Périgueux.
Objectifs	Animer le centre-ville par de nouveaux commerces qui permettra de compléter l'offre déjà existante, permettre aux porteurs de projets de tester leur activité dans le centre-ville de Périgueux avec potentiellement une installation pérenne sur le territoire, développer l'attractivité et l'image de la ville par l'installation de nouvelles enseignes
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Chambres consulaires (CCI et CMA 24) Grand Périgueux (compétence Développement économique) Ville de Périgueux Acteurs privés de l'immobilier commercial et propriétaires Porteurs de projet commerce
COUT TOTAL TTC	12 000 €
Financements prévisionnels	4000 eur/an répartition financière à construire
Date de lancement	01-janv-24
Date de livraison	31-déc-26
Indicateurs d'avancement	Nombre de commerces éphémères ouverts
Indicateurs de résultat	Quantitatif : nombres de commerces éphémères ouverts, chiffres d'affaires générés par les commerçants, comptage de fréquentation du commerce et du centre-ville / Qualitatif : Diversification de l'offre, vitalité du parcours marchand
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature

Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°13	
TITRE DU PROJET	<p>Dispositif d'aides aux entreprises (commerces, artisans, services) Participation aux bilans conseils CCI secteurs ORT Périgueux et Coulounieix-Chamiers</p>
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	Une aide spécifique aux commerçants, artisans et services est amenée la réalisation de bilans-conseils précis élaborés par la chambre de Commerce et d'Industrie. Ainsi, la santé financière des porteurs de projets est analysée à partir des données relatives aux chiffres d'affaire, aux charges, au prévisionnel. Cette démarche permet aux communes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers de mesurer les capacités des porteurs de projet à se projeter sur le territoire et à consolider les aides qui sont apportées par ailleurs.
Objectifs	<p>Aider le porteur de projet à bien circonscrire les risques et opportunités du développement de son activité</p> <p>Accompagner les porteurs de projet dans la constitution de dossiers d'aides</p> <p>Avoir une vision microéconomique sur l'état du tissu commercial</p> <p>Améliorer les entrées de ville pour les autres communes</p>
Maître d'ouvrage	La Ville de Périgueux
Partenaires locaux	Ville de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers + Sanilhac + Trélissac (EV) Le Grand Périgueux, CCI et Chambre des métiers
COUT TOTAL TTC	120 000 € TTC (soit 40 000 €/an)
Financements prévisionnels	Ville de Périgueux : 17 000 € Ville de Coulounieix-Chamiers : 3000 € Le Grand Périgueux : 20 000 €
Date de lancement	01-janv-23
Date de livraison	31-déc-26
Indicateurs d'avancement	Consommation de l'enveloppe
Indicateurs de résultat	Nombre de commerçants accompagnés, nombre d'installations ou de création d'entreprise
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature

Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°14	
TITRE DU PROJET	Dispositif d'aide aux TRAVAUX - aides socle et à l'installation des entreprises : commerçants, artisans, services (après réalisation des Bilans Conseils)
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 2</u> - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	Il s'agit d'un dispositif d'aide aux travaux destiné à financer les opérations de création, de modernisation, de mise aux normes et d'adaptation des entreprises du commerce et de l'artisanat afin de préserver et de développer un tissu d'entreprises de proximité sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire.
Objectifs	Favoriser l'attractivité du centre-ville avec l'incitation à la rénovation des cellules commerciales (façades, gros oeuvres et équipements), Favoriser le développement de l'entreprise par l'investissement, Accompagner la mise aux normes réglementaires, les bilans-conseils permettant d'accompagner opérationnellement les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement.
Maître d'ouvrage	La Ville de Périgueux Le Grand Périgueux Les villes de Trélissac, Coulounieix-Chamiers et Sanilhac (pour les entrées de ville)
Partenaires locaux	tous porteurs de projets
COUT TOTAL TTC	675 000 € (soit 225 000 €/an)
Financements prévisionnels	Ville de périgueux : 300 000 € Communauté d'Agglomération du GP : 300 000 € Commune de coulounieix-Chamiers : 75 000 € Autres villes : à définir
Date de lancement	01-janv-24
Date de livraison	31-déc-26
Indicateurs d'avancement	Nombre de projets accompagnés
Indicateurs de résultat	Quantitatif : Nombre de commerçants accompagnés, Chiffres d'affaires des commerçants accompagnés, Qualitatif : Qualité du bâti, qualités des aménagements et équipements des commerces
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature

Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°15	
TITRE DU PROJET	Dispositif d'aide à l'installation des commerces AIDES AUX LOYERS (suite ACV1)
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	Le centre-ville présente une tendance à la dévitalisation commerciale : malgré un appareil commercial dynamique et le nombre de locaux commerciaux vacants, le niveau de loyer représente une barrière à l'entrée pour l'implantation d'entreprise et de commerce sur le territoire. Les coûts et charges que doivent supporter les commerçants dans les premières années d'activités sont lourdes et fragilisent leur modèle économique. Il s'agit donc d'un dispositif d'aide pour la création de nouveaux commerces via une subvention calculée sur la base du loyer, avec un financement des communes de Périgueux et Coulounieix-Chamiers.
Objectifs	Accompagner à la création d'entreprise et à l'installation d'enseignes sur le territoire, Encourager l'installation de nouvelles enseignes ou de reprise d'activité en vue de lutter contre la vacance commerciale, Contrebalancer le niveau de loyer trop important supporté par les porteurs de projets. Diversifier l'offre commerciale en soutenant les commerçants dans leur création de point de vente
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Chambres consulaires (CCI et CMA 24) Ville de Périgueux Porteurs de projet commerce
COUT TOTAL TTC	232 500 € (soit 77 500€/an)
Financements prévisionnels	Proposition 2024-2026 : 70 000 €/an Commune de Périgueux (30% des loyers hors charges TTC : 50% du loyer HC les 6 premiers mois, 30% du loyer HC les 6 mois suivants et 20% du loyer HC les 6 derniers mois sous condition d'un bail commercial) Plafonné à 4500€/commerces
Date de lancement	01-janv-24
Date de livraison	31-déc-26
Indicateurs d'avancement	Nombre de dossiers traités
Indicateurs de résultat	Nombre d'enseignes installées
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature

Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°16	
TITRE DU PROJET	ETUDE DE REPERAGE ET DE POTENTIALITES DES FRICHES (ZOOM SECTEUR ORT) CEREMA
TYPE DE PROJET	ETUDE
Axe de rattachement	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	<p>Le réinvestissement des espaces délaissés, souvent bien situés au cœur de l'agglomération du Grand Périgueux, est un enjeu affirmé, notamment au travers des évolutions législatives. En effet, réinvestir les friches, c'est œuvrer pour la maîtrise de l'étalement urbain, mais ces espaces sont également porteurs d'enjeux environnementaux, urbains, économiques et sociaux.</p> <p>Le territoire du Grand Périgueux comporte un nombre de friches relativement important, non-recensé actuellement. Les grands sites en friche sont connus, telle la friche Champarnaud, mais de nombreuses friches plus petites et de nature différente sont éparpillées dans le tissu urbain, ainsi qu'en zone rurale. La connaissance de ces sites permettrait la mise en place d'une stratégie globale et localisée, afin de reconquérir ces sites importants relativement à l'enjeu d'économie d'espace.</p> <p>C'est pourquoi une étude de repérage et de potentialités est envisagée, à l'échelle du Grand Périgueux intégrant un focus sur le centre-ville de Périgueux.</p> <p>Cette étude comprendra plusieurs phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : repérage des friches (croisement des sources disponibles, visites de terrain, audition des élus locaux et des services de l'Etat) - Phase 2 : définition du degré de mutabilité de chaque friche - Phase 3 : identification des potentialités d'accueil (croisement avec les projets et les besoins) - Phase 4 : priorisation et définition d'un programme d'intervention, compris les moyens juridiques, financiers et techniques
Objectifs	<p>Objectifs de l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre à l'exigence de sobriété foncière amenée par la loi Climat et résilience de 2021 tout en créant les conditions de poursuite du développement du territoire - Anticiper l'intervention des politiques publiques via des stratégies résidentielles et/ou économiques, en prenant en compte les dynamiques de marché et les dynamiques urbaines. - Repérer les gisements fonciers constitués par les friches - Connaître la dynamique des marchés et les gisements fonciers susceptibles de bénéficier d'une action foncière directe.
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	communes du périmètre Action Coeur de Ville
COUT TOTAL TTC	50 000 € HT soit 60 000 TTC

Financements prévisionnels	L'étude globale est chiffrée à 100 KE (seuls 50 KE sont affectés au périmètre ACV). Banque des territoires 10 KE (20 %) Autofinancement 40 KE (80 %)
Date de lancement	fin 2023
Date de livraison	2024
Indicateurs d'avancement	Finalisation du cahier des charges Consultation et choix d'un prestataire Validation de chaque étape de l'étude Remise des livrables attendus
Indicateurs de résultat	Rapport détaillé de repérage des friches et d'analyse des potentialités
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°17	
TITRE DU PROJET	Reconversion de la "FRICHE MAMMOUTH" en opérations mixtes Logement / tertiaire
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	Depuis plus de vingt ans, ce site (propriété M. Cambou) de plus de 4 ha est à l'abandon tant sur les bâtiments que sur les extérieurs (parkings, espaces verts). Cet ancien centre commercial n'a subi aucun travaux depuis cette époque et il est nécessaire de trouver un porteur de projet. Sa situation géographique est particulièrement placée au sein de la commune de Trélissac, aux portes de Périgueux et au sein de l'agglomération du Grand Périgueux. La rareté d'un tel foncier est remarquable, accessible depuis le rond-point des Digital, sur l'avenue Michel Grandou.
Objectifs	L'objectif est de reconvertis ce site en un site multi activités autour du logement et d'activités tertiaires, hors commerces. La volonté de la collectivité est de trouver un ou plusieurs porteurs de projet qui porte la déconstruction et faire émerger un projet d'une densité modérée, offrant des logements individuels et collectifs couplés à une ou plusieurs activités tertiaires. La commune dispose d'un foncier libre, jouxtant cette friche. il s'agit d'une parcelle d'environ 2 ha pouvant dès le départ ou à terme être compatible avec ce projet.
Maître d'ouvrage	VILLE DE TRELISSAC
Partenaires locaux	Promoteur / Action Logement
COUT TOTAL TTC	600 000 €
Financements prévisionnels	Fond Verts / Fond Friches Etat Communauté d'agglomération du GPX Département de la Dordogne
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
Signatures	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature

Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°18	
TITRE DU PROJET	ETUDE URBAINE SUR LE 5ème CHASSEUR
TYPE DE PROJET	ETUDE
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	<p>Le site du 5 ème Chasseur, utilisé aujourd'hui par le dépôt PERIBUS, sera bientôt libéré, dans la mesure où ce dernier sera déplacé sur la friche "Champarnaud", pour devenir le Centre opérationnel de la mobilité (COM).</p> <p>Ce site (5ème Chasseur) est situé au sein de la ville de Périgueux dans un quartier fortement urbanisé. Son devenir est donc stratégique dans la réflexion engagée dans le cadre d'Action Cœur de Ville 2 (Economie, habitat...).</p> <p>Il s'agit de conduire une étude sur l'opportunité, l'aménagement et la pré-faisabilité sur l'emprise de projet, en lien étroit avec la commune de Périgueux.</p> <p>L'étude sera constituée de 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une phase de diagnostic du site et de définition des enjeux, - une phase d'élaboration des scénarios d'aménagement du site, - une phase d'approfondissement pré-opérationnel du scenario retenu et des possibilités de vente de ce foncier.
Objectifs	<p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer d'un scénario d'aménagement et de développement pertinent et qualitatif - Effectuer des choix d'intervention partagés à partir d'éléments concrets, précis, chiffrés, sur les besoins, attentes et investissements nécessaires.
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	Villes de Périgueux et PERIMOUV
COUT TOTAL TTC	60 000 € TTC (50 000 € HT)
Financements prévisionnels	<p>Banque des territoires 20% du HT = 10 000 €</p> <p>Etat FNADT : 20 000 € (40%)</p> <p>Autofinancement : 20 000 € (40 %)</p>
Date de lancement	01/01/2024
Date de livraison	01/01/2025
Indicateurs d'avancement	Choix du bureau d'étude. Avancement des différentes phases, choix des scénarios
Indicateurs de résultat	Aménagements réalisés et/ou délégués à des investisseurs
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature

Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°19	
TITRE DU PROJET	PLATEFORME D'E-COMMERCE "Ma ville mon shopping"
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	Par une délibération en date du 19 novembre 2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux a voté comme nouvelle mesure de soutien aux commerces la mise en place de la place de marché « Ma ville, mon shopping », développée par la filiale de La Poste, qui propose à la fois la création d'une vitrine numérique simple d'utilisation et de navigation, l'organisation d'un service de click & collect, et des services de livraison à domicile (« proxicourse » pour faire lien entre le commerçant et le consommateur ou acheminement de colis en jour +1, ou jour). Il s'agit de poursuivre et de développer la plateforme à partir du bilan dressé au terme d'ACV 1.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la transformation digitale des commerces de l'agglomération qui demeurent globalement trop peu numérisés - Développer une expérience client et usager compétitive (présentation des produits, conditions générales de vente, fidélisation) ; - Améliorer la connaissance et l'utilisation par les consommateurs de ces dispositifs. - Encourager une meilleure pénétration des usages du numérique au sein de l'ensemble de la population (réduction de la fracture numérique qui concerne tant les outils que les usages).
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	Chambre des métiers, CCI, Maison de l'emploi du Grand Périgueux, Villes de Périgueux, Coulounieix-Chamiers, Trélissac, Sanilhac Commerçants du secteur ORT
COUT TOTAL TTC	7800 € HT pour le périmètre ACV (soit 9360 € TTC)
Financements prévisionnels	banque des territoires : 1560 € (20 %) autofinancement : 6240 € (80 %)
Date de lancement	en cours - jusqu'à 2026
Date de livraison	2023-2026
Indicateurs d'avancement	signature convention

Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de commerçants et artisans ayant créé une boutique en ligne (+ fermetures éventuelles) • Secteurs d'activité représentés • Nombre de produits vendus • nombre de livraisons (dont part de click and collect) • chiffre d'affaires global • prix du panier moyen • nombre de campagnes de codes promotionnels réalisées
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°20	
TITRE DU PROJET	Création du pôle de transformation numérique " DIGITAL VALLEY " FONCTIONNEMENT sur 3 années
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	<p>Digital Valley est un pôle de ressources techniques mutualisées pour répondre aux enjeux de transformation numérique des entreprises du territoire. Sa gouvernance publique/privée, son équipe et ses services sont pensés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider à intégrer dans l'entreprise de nouveaux services et usages numériques innovants pour une meilleure relation client et donner accès le plus rapidement possible à des compétences, expertises et équipements - créer du lien et favoriser la collaboration entre les entreprises de la filière numérique et des secteurs « traditionnels » au travers de projets individuels et collaboratifs - incarner un réseau dans un lieu Totem et élaborer un objectif commun : fédérer les acteurs de l'écosystème, recherche d'impact et de visibilité maximale sur le territoire, - incarner un lieu d'innovation équipé de plateformes technologiques, d'espaces collaboratifs, d'infrastructures et de services intégrés et externalisés <p><u>La proposition de valeurs du pôle et son utilité</u> se construiront progressivement par son offre de services immatériels (recours aux compétences de l'équipe, création de valeurs pour l'entreprise, des formes d'accompagnement collectif, jusqu'à des formes plus individualisées voire sélectives, aide à la définition de business model, aide à la levée de fonds, mobilisation de financements publics, etc... Elle sera complétée par une offre matérielle : des infrastructures et logiciels informatiques, équipements bureautiques et de prototypage rapides, espaces de rencontres, de formation et d'incubation.</p> <p><u>Le positionnement et les thématiques de spécialité du pôle</u> sont le marketing expérientiel au service du parcours client – nouvelles expériences virtuelles ou physiques- pour repenser l'expérience avec l'utilisateur, les solutions numériques au service du client connecté – innovation et enjeu de la relation client et enfin la connaissance du client au travers des données qu'il génère.</p>
Objectifs	<p>L'objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouvelles formes d'innovation, de collaboration et mobiliser des dispositifs de financement de projets collectifs / individuels - Soutenir l'écosystème local dans sa transformation numérique et soutenir les entreprises existantes en apportant des opportunités de développement économiques additionnelles en faisant émerger des projets concrets au sein de l'écosystème local
Maître d'ouvrage	Association Digital Valley (après investissement par GPX)
Partenaires locaux	Région Nouvelle Aquitaine, Caisse des Dépôts et Consignations
COUT TOTAL TTC	987 966 € HT

Financements prévisionnels	Banque des territoires 96 000 € (9,7%) REGION 300 000 € (30,3%) CAGP 384 000 € (38,8%) Autofinancement association D. VALLEY 207 966 € dont fonds privés (21,05 %)
Date de lancement	AG constitutive 24 08 23
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Recrutement d'un directeur-trice, Nombre d'entreprises adhérentes, Octroi des subventions publiques
Indicateurs de résultat	Nombre d'entreprises adhérentes Nombre et type d'experts, de compétences nouvelles et de prestataires externes mobilisés pour accompagner les projets et contribuer à la dynamique du pôle CA généré par l'offre de services de Digital Valley Nombre de projets accompagnés, co-financés et éligibles aux dispositifs régionaux Lancement des deux projets structurants collaboratifs Impact positif sur l'écosystème local (évolution du nombre d'acteurs locaux, de la fréquentation du pôle (entreprises du numérique/secteurs traditionnels, associations pros, clusters, étudiants) Nombre et type de projets structurants collaboratifs Mesure d'impact sur les usages numériques au sein des entreprises et l'accès à de nouveaux marchés Synergies créées avec le cluster régional Digital Aquitaine
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°21		DIAGNOSTIC ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET FOCUS SÎLOT
TITRE DU PROJET	ACTION	
TYPE DE PROJET	Axe 2 -	
Axe de rattachement	Favoriser un développement économique et commercial équilibré	
Date de Signature		
Description générale	<p>L'ESS est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Chacune à leur manière, les structures de l'ESS œuvrent à construire un modèle économique qui concilie intérêt collectif et activité économique en plaçant l'utilité au centre de leur action.</p> <p>Dans le cadre du déploiement de SÎLOT – Tiers-lieu de l'Économie sociale et sociale et des Cultures Urbaines, il est apparu pertinent de conduire un travail d'état des lieux et de mise en perspective de la réalité de l'ESS sur le territoire du Grand Périgueux.</p> <p>L'étude s'orientera autour de 3 axes forts :</p> <p>1. Sensibilisation des partenaires et des agents et élus du Grand Périgueux Il s'agira de développer une culture et des repères communs sur le sujet de l'ESS pour mieux appréhender le champ de l'ESS, d'en comprendre les spécificités, les enjeux et les différentes possibilités d'actions pour une collectivité telle que le Grand Périgueux.</p> <p>2. Construction du diagnostic ESS</p> <p>À travers une double approche qualitative et quantitative, cette étape vise à améliorer la connaissance de l'ESS et de ses acteurs et actrices sur le territoire, améliorer la prise en compte de l'ESS dans les politiques publiques (au niveau des élus et des techniciens), renforcer l'interconnaissance (entre collectivités, structures de l'ESS et structures conventionnelles) et mettre en place les conditions nécessaires au lancement d'un plan de soutien à l'ESS.</p> <p>3. Mise en dynamique des acteurs de l'ESS autour du projet SÎLOT</p> <p>Il s'agit là de relancer la co-construction d'une proposition des acteurs mobilisés quant au fonctionnement futur de SÎLOT.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Améliorer la connaissance de l'ESS et (re)connaître ses acteurs ; > Accompagner la compréhension des élus et la prise de conscience de la pertinence de l'ESS ; > Renforcer l'interconnaissance et inciter des effets de synergies entre acteurs de l'ESS et avec les structures classiques ; > Éclairer le potentiel ESS de SÎLOT et les conditions de réalisation (organisationnelle, juridique, financière, ...) ; > Amorcer la définition d'une stratégie de l'Agglomération en faveur de l'ESS. 	
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PERIGUEUX	
Partenaires locaux	CRESS Nouvelle-Aquitaine, Foncière Solidaire Nouvelle-Aquitaine, Conseil Régional, Conseil Départemental, DDETSPP, Pays Isle en Périgord, structures locales ESS, chaîne d'accompagnement des acteurs de l'ESS...	
COUT TOTAL TTC	38 000 € HT / 40 920 € TTC	

Financements prévisionnels	Banque des Territoires : 95000 € (25 % du total) Autofinancement : 28 500 € (75 %)
Date de lancement	01/10/2023
Date de livraison	01/06/2024
Indicateurs d'avancement	Constitution d'une base données acteurs fiabilisés Validation des livrables attendus Temps de concertation des élus et des partenaires du Grand Périgueux
Indicateurs de résultat	Mobilisation des partenaires tout au long de l'étude Identification de nouveaux partenaires Validation des fondements d'une prochaine feuille de route ESS pour le Grand Périgueux
<i>Signatures</i>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°22	
TITRE DU PROJET	Création du SÎLOT - Tiers-lieu de Economie Sociale et Solidaire des Cultures Urbaines
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	<p>Le projet consiste à créer un tiers-lieu sur un ancien camp américain de 5 ha situé à l'interface des quartiers prioritaires de la politique de la ville et du cœur d'agglomération du Grand Périgueux. De conception sobre et frugale et démonstrateur de résilience (recyclage foncier et végétal), il repose sur 3 composantes intégrées : cultures urbaines, économie sociale et solidaire, et parc des transitions. À la fois projet au service des habitants et ancré à son territoire, universel, inclusif pour tou.tes et conçu de façon partenariale, il entend réduire les inégalités en matière d'accès au sport et à la culture et encourager la généralisation d'une éducation sportive et artistique de tous les habitants du territoire élargi (quartiers prioritaires, monde rural) à travers la production d'un lieu hybride et en perpétuelle adaptation aux besoins d'expression, de confiance en soi, de dépassement, de création et de diversion de ces derniers. Il relèvera le défi de la pratique féminine et de l'handisport.</p> <p>Le projet sera composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'ateliers organisés en halles d'une surface totale de 2.808 m² et regroupant des espaces pour l'économie sociale et solidaire, un auditorium de 200 places, des espaces d'exposition-vente et un restaurant solidaire ; • de 3 halles modulables d'une surface globale de 1.705 m² dédiées à la formation, la pratique et la promotion des cultures urbaines ; • l'aménagement d'un parc urbain de plus de 5 hectares.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un support d'inclusion sociale et d'échanges intergénérationnels qui favorise l'émergence et le développement de projets liant cultures urbaines, économie créative circulaire et innovation sociale pour les habitants issus des quartiers prioritaires et du centre-ville, mais aussi de toute l'agglomération - Accompagner les initiatives d'utilité sociale porteuses de solutions nouvelles et créatrices d'emplois de qualité par l'hybridation inédite des disciplines, des filières et des publics - Organiser l'émergence de produits touristiques attractifs et inédits sur l'agglomération, alliant une gamme d'activités, de restauration, et d'hébergements originaux en phase avec les nouvelles attentes des jeunes, des familles et des entreprises, mais aussi permettant l'accueil en résidence d'artistes et d'équipes de tournage de cinéma. - Mettre en valeur et ouvrir au public le site dans une approche éco-responsable assurant la gestion de la pollution des sols, le développement de l'agriculture urbaine, la contribution à un nouveau modèle énergétique sobre, décarboné et local.

Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	Associations impliquées et autres partenaires de l'ESS, agence culturelle départementale, office de tourisme intercommunal, consortium Boucle Fert'isle sur l'agriculture urbaine, centres de formations, conseillers citoyens, conseil de développement, etc.
COUT TOTAL TTC	8 934 709 € HT / 10 721 751 TTC
Financements prévisionnels	Fonds européens : 400 000 (4 %) Etat : 3 500 000 (39 %) Région : 1 500 000 (17 %) CD24 : 1 000 000 (11 %) CAGP : 2 534 709 (28 %)
Date de lancement	nov-23
Date de livraison	juin-25
Indicateurs d'avancement	Respect du calendrier prévisionnel des études et des travaux Accords formalisés des partenaires sollicités
Indicateurs de résultat	Mise en service du Tiers-lieu et validation du modèle économique et de gouvernance Niveau et type d'implication des acteurs concernés et des habitants du centre-ville et des QPV pour chaque dimension du projet Nombre et niveau d'envergure des évènements culturels et/ou sportifs programmés Nombre et type d'entreprises de l'économie sociale et solidaire consolidées et/ou créées Nombre d'emplois créés à court et moyen terme Evolution positive de l'image et de l'attractivité touristique de Périgueux par public cible
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°23	
TITRE DU PROJET	FRICHE CHAMPARNAUD PROJET D'IMMOBILIER D'ENTREPRISES TERTIAIRE (Phase 1)
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 2 -</u> Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	<p>Le Grand Périgueux a conduit à son terme la première phase du projet de quartier d'affaires et le Pôle d'achanges multimodal en cœur de ville de Périgueux : Espace Alienor, Maison de l'Habitat, Pôle emploi, MSA, Soline promotion immobilière, ce sont près de 35 000 m² de bâtiments dédiés aux activités tertiaires ainsi réalisés et en cours d'achèvement.</p> <p>Il s'agit maintenant d'engager une seconde étape importante qui consiste à poursuivre le développement économique sur le secteur Gare, en mobilisant une partie de la friche dite "Champarnaud". Ce site central situé à proximité du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de la gare de Périgueux, de Digital Valley, et de la pépinière d'entreprises du Grand Périgueux, est particulièrement bien adapté pour réaliser une opération d'accueil d'immobilier d'entreprises (TPE, PME...).</p> <p>Modulable, le projet proposera des espaces sur une surface d'environ 10 000 m². Le foncier sera découpable selon les besoins des dirigeants.</p>
Objectifs	<p>Les objectifs du projets sont de plusieurs niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reconquérir des friches industrielles à vocation économique dans le secteur gare du centre-ville - proposer des solutions d'accueil modulables à destination des entreprises en centre-ville de Périgueux - conforter le développement du quartier d'affaires
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	
COUT TOTAL TTC	Foncier + libération des emprises: 2 232 000 € HT soit 2 678 400 € TTC
Financements prévisionnels	Vente terrains et droits à batir: 1 742 000 € (78%) Autofinancement: 490 000 € (22%)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	Investisseurs identifiés, commercialisation, location des surfaces Calendrier finalisé des opérations
Indicateurs de résultat	Nombre d'entreprises installées, nombre d'emplois
Signatures	

COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°24	
TITRE DU PROJET	
TYPE DE PROJET	
<i>Axe de rattachement</i>	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de Signature	
Description générale	<p>La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux entame une démarche globale de requalification dans le quartier de la Gare de Périgueux.</p> <p>Dans ce quartier en plein reconversion avec l'aménagement du pôle d'Echange Multimodal de la Gare de Périgueux, les travaux réalisés consistent à démolir les bâtiments existants et requalifier la friche (Ilot Saint Gervais) afin d'accueillir des activités mixtes (hôtel, commerces de proximité, activités économiques tertiaires, logements...).</p>
Objectifs	<p>L'objectif de ce projet est à la fois social, économique et environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Social : Dans ce quartier très dégradé, avec des commerces vieillissants et des logements pour la plupart vacants, les travaux permettront de donner un second souffle à cet îlot. - Economique : Conformément aux règles du PLUi, cet îlot pourrait accueillir un programme optimisé en R+4 permettant une mixité d'usage (logements, commerces...) - Environnemental : le projet s'inscrit dans la stratégie de sobriété foncière par la reconquête d'îlots dégradés. De plus, ce projet permettra d'intégrer une végétalisation des espaces.
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	Ville de Périgueux, EPFNA, SNCF
COUT TOTAL TTC	3 891 100 € (coût HT) soit 4 669 200 € TTC
Financements prévisionnels	Ventes des terrains : 1 750 000.00 € (45%) Etat - AAP Recyclage foncier : 400.000 € (10,3 %) Apport en fonds propres / autofinancement : 1 741 100 € (44,75 %)
Date de lancement	en cours
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	Validation formelle des intentions de projet par la ville de Périgueux en collaboration avec le Grand Périgueux Investisseurs identifiés, commercialisation des îlots Démolitions achevées Calendrier finalisé des opérations
Indicateurs de résultat	Opérations achevées
Signatures	

COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°25	
TITRE DU PROJET	Etude pour la restructuration et l'accessibilité de la passerelle du pont de Coutras et l'aménagement des berges de l'Isle
TYPE DE PROJET	ETUDE
<i>Axe de rattachement</i>	Axe 3 - Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de Signature	
Description générale	<p>Le projet consiste à :</p> <p>1/ améliorer l'accessibilité de la passerelle du pont de Coutras qui assurera le renforcement des liens entre le centre-ville de Périgueux, le quartier prioritaire du Toulon, les structures culturelles et sportives existantes et le Pôle structurant ESS et des cultures urbaines (projet SILOT) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'Est, en créant une liaison vers la voie verte et les lignes de transports urbains pour connecter le centre-ville Périgueux et le SILOT en modes doux aux structures sportives et culturelles (Cité sportive et de loisirs, Filature de l'Isle, Sans Réserve...) - à l'ouest, en créant une liaison vers les berges de l'Isle <p>2/ aménager les berges de l'Isle entre la passerelle des Izards et le projet SILOT qui assurera le renforcement des liens entre le centre-ville Périgueux, le Pôle d'Echanges Multimodal, les structures sportives existantes et le projet SILOT.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> . Garantir le désenclavement et le développement de liens inter-quartiers en modes doux, connectés au réseau intercommunal de la voie verte et au Pôle d'échanges multimodal de la Gare, essentiel à une attractivité résidentielle retrouvée - Réduire les disparités territoriales et sociales en matière d'initiatives économiques, d'accès et de pratiques artistiques, culturelles, sportives, d'inclusion sociale et d'emploi - Constituer une 1ère étape d'un projet plus global d'animation et de développement touristique autour de l'eau et des pratiques de glisse nautique jusqu'au quartier du Bassin/Gare inscrit dans le contrat de ville comme territoire « fragilisé »
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	Etat, Département de la Dordogne, Région Nouvelle Aquitaine, Union Européenne
COUT TOTAL TTC	800 000 € HT soit 960 000 € TTC
Financements prévisionnels	<p>sur la partie HT :</p> <p>Feder : 240 000€ (30%)</p> <p>Etat : 300 000 € (37,5%)</p> <p>CD24 : 80 000€ (10%)</p> <p>CAGP : 180 000€ (22,5 %)</p>
Date de lancement	études : début 2024 - travaux : début 2025

Date de livraison	juin-25
Indicateurs d'avancement	Respect du calendrier prévisionnel des études et des travaux Accords formalisés des partenaires sollicités
Indicateurs de résultat	Linéaire dédié aux piétons et aux cycles conforme au Plan Global des Déplacements Reconnexion du centre ville et ses quartiers prioritaires aux équipements structurants majeurs
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°26	
TITRE DU PROJET	Création d'un Centre Opérationnel de Mobilité (COM) Reconversion de la friche CHAMPARNAUD
TYPE DE PROJET	ETUDE et TRAVAUX (phase 1)
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 3 -</u> Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de Signature	
Description générale	<p>En collaboration avec l'Etablissement Public foncier de Nouvelle-Aquitaine et l'appui de l'Etat (fonds friches), la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux a acquis des terrains sur une ancienne friche commerciale dite « Champarnaud », dans l'optique d'y planter le nouveau centre opérationnel de mobilité (péribus, périvélo...) qui regroupera le bâtiment d'exploitation de Périmou' et les ateliers, l'ensemble des installations « énergies propres » et d'autoconsommation, l'ensemble des installations « énergies propres » et d'autoconsommation. Il servira également de centre de mutualisation des activités avec d'autres services du Grand Périgueux et / ou organismes associés.</p> <p>Pour cela, il est envisagé de mettre en oeuvre un marché global de performance, procédure qui permet, après consultation, de retenir un groupement chargé de la conception, la réalisation des travaux et la maintenance technique de l'équipement.</p>
Objectifs	<p>A quelques mètres du quartier d'affaires, de la nouvelle passerelle de la gare, du pôle d'échange multimodal et du centre-ville, ce projet a vocation à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • améliorer l'efficacité du réseau de bus (ponctualité, temps de transport) en renforçant de manière drastique les pratiques de l'intermodalité • créer les équipements techniques et logistiques indispensables à la mutation énergétique du parc de bus et à la maintenance des vélos locatifs publics, etc.) pour réduire l'impact environnemental des transports en centre ville • faciliter l'adhésion des usagers, augmenter le report modal et transformer les pratiques et le mode opératoire du réseau de transports urbains de l'agglomération du Grand Périgueux (cf. objectifs du PCAET et objectifs des Zones à Faibles émissions ZFE). <p>Le projet constituera donc le centre névralgique opérationnel de la mise en œuvre de la politique des mobilités sur le territoire de l'agglomération.</p>
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	EPIC Périmou' Ville de Périgueux Région Nouvelle Aquitaine Associations d'usagers

COUT TOTAL TTC		foncier 2 200 000 € etudes + travaux 11 862 000 € HT (total 14 062 000 € soit 16 434 400 € TTC)
Financements prévisionnels		Etat DSIL et/ou FNADT : 900 K€ (6,4 %) Etat (fonds friches) : 400 K€ (déjà acquis) (2,8 %) Etat Fonds vert « recyclage des friches » : 900 K€ (6,4%) Fonds UE FEDER 2.8 Mobilité : 1 M€ (7,1 %) Région Nouvelle-Aquitaine : 800 K€ (6,7 %) Cessions foncières: 2,5 M € (17%) Loyers 4,8 M€ (33 %) Autofinancement 2 800 000 M€ (20 %)
Date de lancement		Octobre 2023 (désignation d'un AMO)
Date de livraison		Fin 2026 (mise en service)
Indicateurs d'avancement		Délibération actant le projet AMO retenu Programme formalisé Travaux Démolition-desamiantage : DCE réalisé, entreprises choisies, travaux achevés Marché global de performance attribué
Indicateurs de résultat		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en service effective du centre opérationnel de la mobilité. • Niveau de performance du bâti (isolation thermique, inertie, étanchéité à l'air,..). • Niveau de performance en termes de consommations et de production énergétique liées au bâti. • Taux d'optimisation des consommations d'eau.
<u>Signatures</u>		
COMMUNE	Représentant : Signature	
Maître d'ouvrage	Représentant : Jacques Auzou, Président Signature	
Cofinanceur 1	Représentant : Signature	
Cofinanceur 2	Représentant : Signature	
Cofinanceur 3	Représentant : Signature	
Cofinanceur 4	Représentant : Signature	

ACTION N°27	
TITRE DU PROJET	Création d'un circuit de MOBILITES DOUCES INTER QUARTIERS et CENTRE VILLE : aménagement des "chemins de traverse"
TYPE DE PROJET	ETUDE
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 3 -</u> Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de Signature	
Description générale	Des chemins de traverse, cheminement piétons privilégiés, sont aménagés des quartiers au centre-ville avec une attention très forte à l'état des trottoirs, leur largeur, aux aménités qui accompagnent le parcours. Ils sont le support de commodités : mobiliers urbains (bancs, fontaines à boire), toilettes publiques. Ils sont accompagnés de végétal, arbres et strates arbustives, pour contribuer au rafraîchissement . Le vélo est connecté à ces cheminements doux qui s'articulent avec le réseau cyclable. Des arceaux vélos et des stations de réparation sont implantés à l'approche des pôles d'équipement secondaires se trouvant sur leur parcours. Véritable zone de rencontre, ces chemins de traverse contribuent au lien social et sur certains segments ne doivent pas dépasser 20km/h. Ils contribuent à renforcer les fonctions commerciales et de service de l'hypercentre en en facilitant l'accès piéton. Ils irriguent les 6 arrondissements de la ville sur un circuit traversant la ville de part en part : Gour de l'ArcheToulon-Clos-Chassaing / Saint-Georges-Pierre Magne / Claude-Bernard/Vésone-La Cité/Grand quartier de gare-Cathédrale/Hôpital-Préfecture. La Ville et l'agglomération accompagnent ensemble le financement de cette politique le long du parcours du bus à haut niveau de service. La Ville prend en charge les autres cheminements avec une partie des travaux monbilisant ses équipes de régie. Certains de ces itinéraires ont fait l'objet d'études préalables menées par l'Agence Technique Départementale.
Objectifs	Les chemins de traverse poursuivent plusieurs objectifs : contribuer à une ville apaisée et attractive où il fait bon vivre et travailler ; faciliter l'accès au centre-ville pour tous ; favoriser l'usage des modes doux et accompagner la marche ; s'attacher à offrir aux plus fragiles des parcours adaptés, notamment aux personnes âgées ; offrir des espaces publics agréables à parcourir favorisant le lien social ; concourrir à la végétalisation y compris dans les zones les plus urbaines. Ces chemins de traverse regroupent plusieurs actions identifiées dans le cadre de l' agenda 21 de la longévité . Enfin, ils seront le support d'une signalétique patrimoniale dans le cadre d'un label Ville d'Art et d'Histoire prenant en compte les spécificités des quartiers développés aux XIXe et XXe siècle.
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	

COUT TOTAL TTC		600 000 € (hors accompagnement BHNS)
Financements prévisionnels		Etat - DSIL - 180 000 € Ville de Périgueux - 420 000 €
Date de lancement		2023
Date de livraison		2026
Indicateurs d'avancement		réalisation effective des travaux. Déjà réalisé rue Claude Bernard, rue Wilson, passerelle Filature, chemin des écoliers parc de la source, à réaliser en 2024 rue Pierre Magne, séquence rue Lagrange Chancel.
Indicateurs de résultat		flux sur ces trajets, nature du public les investissant, appréciation du confort
<u>Signatures</u>		
COMMUNE	Représentant : Signature	
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature	
Cofinanceur 1	Représentant : Signature	
Cofinanceur 2		
Cofinanceur 3	Représentant : Signature	
Cofinanceur 4	Représentant : Signature	

ACTION N°28	
TITRE DU PROJET	TRAVAUX D'AMENAGEMENT Rue TAILLEFER et place de la CLAUTRE
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 4 -</u> <i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>Il s'agit de requalifier un axe commercial structurant dans le parcours marchand de l'hypercentre (la rue Taillefer) et sa place emblématique bordée par la cathédrale St-Front, en cœur du quartier médiéval (la place de la Clautre). Cet espace public de près de 6000m² révèle une absence totale de végétation, un pavage vieillissant et accidentogène, un stationnement sur enrobé prégnant. Cet axe peu amène subit une déprise commerciale importante, la place devant la cathédrale intégrée aux chemins de compostelle est un parking en enrobé, libéré les jours de marché.</p> <p>Les nouveaux aménagements permettront de revaloriser les abords du monument historique classé, de conforter le marché non sédentaire, d'amener un nouveau partage de l'espace public entre piétons, vélos et voitures, grâce à l'instauration d'une zone de rencontre et son traitement des sols adapté (nivellation sans heurt de façade à façade, accessibilité renforcée). Des assises seront implantées le long du parcours de la rue et aux abords de la cathédrale pour permettre notamment aux séniors d'accéder au marché en ayant la possibilité de faire des pauses. Des fosses installeront des végétaux grimpants le long des façades. Plusieurs arbres seront plantés aux endroits où n'est pas impacté la richesse du sous-sol archéologique. Une treille végétalisée et un nouveau jardin seront aménagés au pied du cloître à l'ouest de la cathédrale.</p>
Objectifs	<p>Valoriser les abords d'un monument historique majeur en accord avec la DRAC, valoriser la valeur universelle exceptionnelle du bien des chemins de St-Jacques de Compostelle reconnue par l'Unesco. Redonner une nouvelle attractivité à l'un des marchés non sédentaires et le conforter en le liant mieux aux autres sites de marché. Conforter le parcours marchand resserré de l'hypercentre pour accompagner le réinvestissement des rez-de-chaussées commerciaux où la vacance s'est installée. Concourrir à la végétalisation et au rafraîchissement de l'hypercentre pour éviter les îlots de chaleur. Faciliter le cheminement des plus fragiles (personnes âgées, poussettes, personnes à mobilité réduite) vers les activités marchandes du centre-ville.</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Etat (DSIL)
COUT TOTAL TTC	1 811 376 € TTC (1 509 480 € HT)
Financements prévisionnels	DSIL - 603 792 € HT (40%)
Date de lancement	01-oct-23
Date de livraison	31-déc-24

Indicateurs d'avancement	réalisation effective des travaux - diagnostic archéologique et anamlyse des marchés de travaux
Indicateurs de résultat	réalisation des aménagements, comptages de flux, enquêtes de satisfaction
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°29	
TITRE DU PROJET	TRAVAUX D'AMENAGEMENT et de VEGETALISATION DE LA PLACE MONTAIGNE
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 4 -</u> <i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural est paysager</i>
Date de Signature	
Description générale	Le projet consiste à transformer "la dalle Montaigne" en espace public à part entière accompagnant la dynamique d'attractivité du centre-ville. Cet espace très dégradé est dédié majoritairement au stationnement depuis la construction d'un parking public souterrain dans les années 80. Il accueille également un cénotaphe. Une consultation publique en 2023 a permis aux utilisateurs de participer à la définition des usages à favoriser. Plus de 700 personnes se sont mobilisées. A l'issue de cette consultation, les bases d'un cahier des charges ont pu être confortées pour lancer des études de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de l'espace. Un plébiscite s'est dégagé autour d'une végétalisation de la place et la nécessité de la réinvestir avec de nouveau usages . Son intérêt dans le cadre d'un parcours est-ouest pour rejoindre l'hypercentre commerçant et touristique a aussi été souligné. La place laissée à la voiture dans ce nouvel aménagement fait encore débat et sera traité dans le cadre des études de maîtrise d'oeuvre à venir.
Objectifs	Réinscrire la place comme une entrée possible pour les piétons et les cyclistes vers le cœur médiéval du Puy St-Front d'une part et comme espace structurant des boulevards entre deux espaces publics majeurs, le site classé des allées de Tourny et les allées du boulevard Montaigne. Recomposer l'espace en lien avec les préconisations du futur Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur coconstruit avec la DRAC. Végétaliser l'espace autant que faire se peut et contribuer à la réduction des îlots de chaleur . Rétablir des liaisons cyclistes et piétonnes. Réaffecter une partie du stationnement de surface à de nouveaux usages plus ludiques, dans un cadre intergénérationnel.
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Etat (DSIL)
COUT TOTAL TTC	1 526 000 € (HT)
Financements prévisionnels	Etat - DSIL : 457 800 €
Date de lancement	2024
Date de livraison	fin 2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
<u>Signatures</u>	

COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°30	
TITRE DU PROJET	Travaux d'aménagement et de végétalisation des espaces publics au Hameau des MONDOUX - après cession de PH
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<p><u>Axe 4 -</u></p> <p><i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</i></p>
Date de Signature	
Description générale	<p>Le Hameau des Mondoux fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine hors cadre ANRU (cf fiches Axe1). Les espaces extérieurs, aujourd'hui délaissés, ont fait l'objet d'une étude paysagère par le cabinet NECHTAN. Les 14 000 m² d'espaces non construits seront cédés à la Ville de Périgueux pour proposer un aménagement adapté à l'échelle du quartier à l'issu des réhabilitations et résidentialisations, des déconstructions et reconstructions. Ainsi, la ville et le bailleur périgord Habitat ont conclu à la création d'un nouveau parc urbain grâce à l'opportunité exceptionnelle de ce site à moins de 10mn à pied du centre ville :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Partager l'espace public en créant "le chemin des écoles" grâce à la proximité de l'Ecole des Mondoux, en aménageant le coeur d'îlot et en traitant les pieds d'immeubles 2. Lutter contre les îlots de chaleur en créant un espace de stationnement paysager, en désimperméabilisant massivement, en végétalisant selon la charte paysagère, en créant une forêt urbaine. La gestion des eaux pluviales sera optimisée ainsi que la gestion différenciée des espaces végétalisés. 3. Développer de nouveaux usages en remettant le quartier au coeur de l'îlot, en créant des espaces de jardins partagés ainsi que des composteurs collectifs. 4. Implanter une palette végétale transversale, en plantant des arbres de parcs et jardins, mais aussi des arbres d'alignement, d'ombrage, des massifs arbustifs et ponctuellement des plantes vivaces, des graminées selon les gradients d'intensité d'usage et ceux d'imperméabilisation.
Objectifs	<p>Changer l'image du quartier en proposant un espace de détente et de loisirs inexistant dans le quartier Saint Georges</p> <p>Offrir la possibilité d'une mixité sociale et non générée en créant des activités spécifiques sur site : jardins partagés, fêtes de quartier</p> <p>Améliorer les déplacements doux permettant aux usagers de relier la voie verte à l'école des Mondoux</p> <p>Réintégrer le parc social dans l'attractivité résidentielle offerte par le quartier proche d'équipements sportifs et scolaires et de commerces</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	

COUT TOTAL TTC	1ère tranche 2024: 300 000 € (jean mace) 2e tranche 2025 : 300 000 € (espaces publics centraux)
Financements prévisionnels	DSIL - 30% Ville de Périgueux - 70%
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°31	
TITRE DU PROJET	Valorisation du patrimoine GALLO-ROMAIN du quartier VESONE / La CITE - aménagement de 4 stations -
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 4 -</u> <i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>Périgueux est labelisée "Ville d'Art et d'histoire" par le ministère de la Culture. Son histoire gallo-romaine a été d'abord valorisée à l'occasion de la création du musée gallo-romain construit sur une villa dans les années 2000. Pour compléter la compréhension de cette partie de l'histoire de la construction urbaine de la ville, un parcours pédagogique a été initié à travers la mise en oeuvre de mobilier urbain spécifique sur 3 sites (jardins de Vesunna, tour de Vésone, jardin des Arênes), en accompagnement des actions de conservation des monuments. Il s'agit de poursuivre ce parcours pédagogique et ces actions de conservation, tout en élargissant l'approche avec, lorsque cela est pertinent, la requalification des espaces publics aux abords avec les sites suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abords de la Porte normande (station S0) et de la Maison romane (station S1) : aménagement de l'espace public le long de la rue Chanzy et d'une partie du jardin de la Maison-romane, restauration de la Porte-normande, nettoyage et consolidation des vestiges de la tour contiguë à la Maison romane, créations de points de vision et mobilier d'interprétation ; • Jardin et vestiges rue Romaine (station S4) : Aménagement du jardin pour son ouverture au public, nettoyage et consolidation des vestiges, aménagement d'un point de vision sur les vestiges ; • Porte de Mars (station S5), jardin des soeurs (station S6), parvis de Saint-Etienne (station S7), cour de Saint-Jean-Baptiste (station S9) : mise en oeuvre de mobiliers d'interprétation sur le domaine public ou intégrés aux murs de clôtures existants, aménagements légers du jardin de la porte de Mars-2025 <p>Les études de maîtrise d'oeuvre sont en cours, au stade PRO. La consultation des marchés publics se fait fin 2023 pour une réalisation en 2024.</p>
objectifs	Conserver et préserver les vestiges gallo-romain et leurs extensions Offrir un parcours pédagogique sur l'espace public, accessible facilement, à destination des périgourdin et des touristes aménager des espaces publics de proximité permettant de mettre en valeur le parcours pédagogique et de mieux se l'approprier conforter le label Ville d'art et d'histoire par un projet patrimonial s'exprimant sur l'espace public et pas seulement dans les espaces muséographiques
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Etat (DSIL)

COUT TOTAL TTC	1 200 000 €
Financements prévisionnels	DSIL : 400 000 € Grand Périgueux (AP Tourisme) 50 000 + valorisation cession 220 000 € Région : 50 000€
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
Objectifs	
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°32	
TITRE DU PROJET	OPERATIONS DE THEATRALISATION dans le centre historique
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 4 -</u> <i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural est paysager</i>
Date de Signature	
Description générale	Le projet consiste en la mise en scène saisonnière de l'hypercentre commerçant de sorte de créer une animation qui fasse redécouvrir la ville sous un autre aspect à ceux qui la connaissent et suscite l'étonnement à ceux qui la découvrent. Il s'agit de provoquer un désir de venir ou de revenir pour des consommateurs/habitants de la périphérie comme pour les habitants des quartiers de Périgueux. La théâtralisation est effectuée systématiquement de manière conséquente en été et en hiver. Elle conduit à la fois à des fabrications spécifiques de décor en régie et à des investissements plus pérennes. Chaque saison un nouveau thème apparaît. Eté 2023, nous étions dans un univers pop et coloré. Hiver 2023, c'est l'univers féérique qui est convoqué. Ainsi, la Ville fait elle l'achat d'illuminations, de végétaux, de structures chaque année au bénéfice de l'animation du secteur commerçant.
Objectifs	Susciter l'étonnement par des ambiances différentes et ainsi faire revenir le chaland au centre-ville qui bénéficie d'une nouvelle "expérience" de la ville qu'il pensait connaître Offrir des animations au public des familles faire redécouvrir le patrimoine sous un autre jour
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	
COUT TOTAL TTC	300 000 € ttc (100k€/an)
Financements prévisionnels	DSIL 30% - 100 000
Date de lancement	2023
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	investissements et réalisation des évènements
Indicateurs de résultat	flux générés par les animations ;
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature

Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°33	
TITRE DU PROJET	PLAN DE VEGETALISATION 1 jour - 1 arbre
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 4 -</u> <i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>Le plan de végétalisation "1 jour - 1 arbre" conduit par la Ville de Périgueux repose sur plusieurs actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement de la végétalisation des espaces publics pour systématiser et densifier la végétalisation lors de chaque projet d'aménagement (parcs, places publiques, stationnement, cours d'école, équipements publics, etc.) - le permis de végétaliser - la plantation de vergers comestibles - le soutien pour le verdissement des propriétés privées - les actions de désimperméabilisation de l'espace public
Objectifs	<p>S'adapter au réchauffement climatique à travers la lutte contre les îlots de chaleur urbains</p> <p>Améliorer et apaiser le cadre de vie pour les habitants</p> <p>Développer des cultures nourricières</p> <p>Développer la biodiversité à travers la constitution de continuité de trames vertes</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	
COUT TOTAL TTC	1 800 000 € (HT)
Financements prévisionnels	<p>Etat : 540 000 €</p> <p>Région : 160 000 €</p> <p>Ville de périgueux : 815 000 €</p> <p>Agence de l'eau : 285 000 €</p>
Date de lancement	
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<p>Nombre d'arbres plantés par an</p> <p>Nombre de permis de végétalisés attribués</p> <p>Nombre d'arbres plantés au sein d'un verger</p>
Indicateurs de résultat	Nombre de m ² ou d'opération de désimperméabilisation
Signatures	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature

Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°34	
TITRE DU PROJET	Etude de MARKETING TERRITORIAL
TYPE DE PROJET	ETUDE
Axe de rattachement	<p style="text-align: center;"><u>Axe 4 -</u></p> <p style="text-align: center;"><i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</i></p>
Date de Signature	
Description générale	<p>La métamorphose engagée de la ville de Coulounieix-Chamiers est sans précédent. Le projet de renouvellement urbain apportera un nouvel élan à la ville dans son ensemble. Il est indéniablement à mettre en lien avec les deux autres chantiers d'envergure menés par le Grand Périgueux : le Silot sur le territoire communal, et le Quartier d'affaires adossé au Pôle d'échange multimodal aux portes-mêmes de la commune.</p> <p>- D'ici 5 à 10 ans, Coulounieix-Chamiers aura un cœur de ville plus moderne, plus accueillant, plus dynamique : la ville aura et sera certainement une place de choix dans la vie de l'agglomération périgourdine. Ainsi, la ville ambitionne une forte volonté de développer</p> <p>l'attractivité de la commune, et par-là même, changer son image. Au regard du contexte, elle souhaiterait être accompagnée pour se saisir de manière pertinente et efficace de tous les enjeux de mutations à venir du territoire. Une étude de marketing territorial serait l'outil idéal pour construire une stratégie globale de l'attractivité du territoire dans son ensemble :</p> <p>> d'une part pour favoriser la réappropriation de la ville par ses habitants et ses forces vives, et faire renaître une fierté d'être Colomniérois,</p> <p>> d'autre part pour inverser la tendance démographique en attirant de nouveaux habitants</p>
Objectifs	<p>Identifier les futurs enjeux d'attractivité de la ville de demain pour en faire une force dès aujourd'hui;</p> <p>Identifier les actions à mener en parallèle des projets en cours pour conforter l'évolution de la ville;</p> <p>Repositionner l'image de la ville dans ce contexte en mutation;</p> <p>Fédérer les acteurs à mobiliser pour accompagner le développement du territoire;</p> <p>Définir les thématiques et les termes à privilégier pour accompagner, susciter l'adhésion autour de la mutation de la ville (recommandations, éléments de langage)</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS
Partenaires locaux	
COUT TOTAL TTC	40 000 €
Financements prévisionnels	Etat :(Caisse des dépôts) 80 % - Commune de CC : 20 % Cette somme pourrait être susceptible d'évoluer
Date de lancement	2024
Date de livraison	Fin 2024 ou début 2025

Indicateurs d'avancement	Communication autour de l'opération – Réalisation d'enquête auprès de la population et des commerçants
Indicateurs de résultat	Affirmation d'une identité territoriale – Protection des ressources territoriales et amélioration du niveau d'attractivité – Amélioration des liaisons entre les parties nord et sud de la commune.
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°35	
TITRE DU PROJET	TRAVAUX DE RENATURATION ET DE REQUALIFICATION DE L'ILLOT (FRICHE CHAMPARNAUD - volet espaces publics)
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<p>Axe 4 -</p> <p><i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</i></p>
Date de Signature	
Description générale	<p>L'ilot Champarnaud est principalement constitué par des surfaces minéralisées liées à l'ancienne activité du site.</p> <p>Le projet de réaménagement de l'ilot intègre la renaturation du site, avec la végétalisation de toutes les voiries voire la création de cheminements doux perméables, ainsi que la réouverture d'un cours d'eau sur toute la largeur du projet. Subsiste un tronçon de ce ruisseau à ciel ouvert mais ce petit cours d'eau avait fait l'objet d'un usage partiel afin de permettre l'installation de bâtiments. Il se poursuit ensuite dans l'emprise du stade municipal.</p> <p>Cette renaturation permettra d'atteindre plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situé en contrebas de l'espace de biodiversité du quartier d'affaires, il s'inscrit dans la création d'un lien vers la rivière. • Il permet la préservation et le confortement des espèces présentes sur site. En effet, le cours d'eau présente une faune et une flore remarquable qui pourra ainsi être mise en valeur. • Le cours d'eau et les espaces verts alentours pourront être mis à profit afin de permettre une gestion différenciée des eaux pluviales. Ces espaces végétalisés pourront servir de zones d'infiltration, limitant ainsi les phénomènes d'érosion par la limitation des vitesses d'écoulement des eaux vers le milieu naturel. • Cet espace fortement végétalisé permettra la création d'un îlot de fraîcheur dont l'effet sera conforté par la présence du cours d'eau. • Aussi, il s'agira d'une percée visuelle vers le parc des sports et de loisirs, avec la possibilité d'y intégrer des cheminements doux. <p>Cette renaturation, complétée par une forte végétalisation des espaces publics, participe ainsi à la création d'un espace de résilience au cœur d'un quartier en devenir.</p> <p>Enfin, les aménagements permettront le désenclavement de cet îlot, aujourd'hui uniquement desservi par la rue Alphée Mazieras, en permettant la mise en relation des différentes voiries.</p>
Objectifs	<p>Dans un contexte de changement climatique avéré, les actions d'aménagements se doivent d'intégrer des paramètres nouveaux comme une gestion résiliente des eaux de pluies ou des actions fortes de végétalisation qui permettent de lutter contre les températures trop élevées en ville.</p> <p>Ce projet de requalification globale s'inscrit dans cette évolution.</p>
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	

COUT TOTAL TTC	3 539 000 € HT soit 4 246 800 € TTC (travaux globaux d'aménagement)
Financements prévisionnels	partie aménagement : DETR 708 000 € (taux à solliciter : 20 %) partie désimperméabilisation et végétalisation (300 000 € HT) - Etat Fonds vert : 90 000 € (30 %) - et Agence de l'eau : 150 000 € (50 %) Autofinancement global : 2 591 000 € (73 %)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	différentes phases de travaux
Indicateurs de résultat	
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°36	
TITRE DU PROJET	PRESERVATION DES RESSOURCES PAR STOCKAGE EN RESEAU DES EAUX PLUVIALES (Phase 1)
TYPE DE PROJET	ETUDE
Axe de rattachement	Axe 4 - <i>Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>La gestion des eaux pluviales sur la ville de Périgueux et en particulier sur le périmètre ORT est problématique, en raison de sa situation en fond de vallée et de la présence de réseaux unitaires sur une grande majorité du territoire de la ville de Périgueux. En effet, il a été constaté, par temps de pluie, des périodes de saturation du réseau de collecte unitaire qui entraîne des rejets polluants dans la rivière l'Isle.</p> <p>Suite à une étude exploratoire réalisée en octobre 2022, le potentiel de stockage en réseau pouvant être mobilisé lors des périodes de saturation a été évalué.</p> <p>Le projet consiste à mettre en place des Vannes Hydrodynamiques Autonomes (VHA) sur les ouvrages les plus critiques, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le déversoir d'orage Hallage - les déversoirs d'orage Lakanal T105 et Lakanal 800 - le déversoir d'orage Coutras - le déversoir d'orage Chanzy - le déversoir d'orage Cité <p>Installées dans des regards de visite, ces vannes utilisent la capacité de stockage des collecteurs et s'ouvrent et se ferment progressivement avec la pression exercée par l'eau en amont de la vanne. L'objectif étant de supprimer le déversement au milieu pour les pluies de faible intensité</p> <p>Cette technique permet de limiter les volumes des bassins de stockage à réaliser afin d'atteindre la conformité pour le système d'assainissement de Saltgourde.</p>
Objectifs	<p>L'objectif est :</p> <ul style="list-style-type: none"> . de préserver les ressources naturelles, . d'optimiser le fonctionnement du système d'assainissement . de réduire les déversements pour réduire les rejets vers l'Isle.
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	ATD 24
COUT TOTAL TTC	540 720 € HT
Financements prévisionnels	Agence de l'eau : 108 144 € (20% - à confirmer selon les modalités en vigueur du programme de l'Agence de l'Eau), Etat Fonds vert "préservation des ressources" : 162 216 € (30%) CA Grand Périgueux : 270 360 € (50%)
Date de lancement	2023

Date de livraison	fin 2026 (accord-cadre 2023 2026 car installation progressive)
Indicateurs d'avancement	volumes déversés - bilan mensuel et annuel
Indicateurs de résultat	volumes déversés sur les Déversoirs d'Orage instrumentés du grand Périgueux, qualité du cours d'eau (analyses mensuelles)
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°37	
TITRE DU PROJET	
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 5 -</u> <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	Rénover un site sportif multifonctionnel de près de 12ha pour augmenter son attractivité et encourager les pratiques sportives auprès de tous les publics. Faire du grand stade un équipement homologué par la fédération française de Rugby (A PRO D2). Le connecter aux quartiers avoisinants en développement (grand quartier de la gare/bas Toulon) pour en favoriser l'accessibilité. Faire ainsi de ce lieu une véritable Cité sportive et de loisirs à fort rayonnement local, communal, intercommunal.
Objectifs	Mettre à niveau les installations sportives : tribunes (5876 places) et , vestiaires, lieux de stockage, bureaux, clubs houses (rugby, tennis). Permettre la poursuite de la pratique des sports suivants : rugby, football, tennis, triathlon, cyclisme, pelote basque, athlétisme (course, saut, lancer etc.) Optimiser les locaux dédiés à la gestion/entretien des espaces verts du site et de la voie verte (stockages, ateliers, vestiaires, locaux administratifs et de détente). Repenser les entrées du site pour les rendre plus lisibles, visibles et accessibles.
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	Etat (DRAC, DSIL et FNADT dans le cadre du CPER), Région, Département, Fonds européens, Communauté d'agglomération
COUT TOTAL TTC	12 378 840
Financements prévisionnels	Etat CPER 2021-2027 : 2 283 537 € Région CPER 2021-2027 : 2 283 537 € Département 24 : 2 283 537 € CA GPX : 2 283 537 € Auto-financement : 3 244 692 €
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025/2026
Indicateurs d'avancement	Lancement du marché Démarrage des travaux Avancement des travaux
Indicateurs de résultat	Livraison de la totalité de l'équipement, La fréquentation des sportifs et des scolaires + celle du grand public
<u>Signatures</u>	

COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°38	
TITRE DU PROJET	Création d'une PISTE D'ATHLETISME dans le cadre de la requalification du Parc des Sports et des Loisirs
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 5 -</u> <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>Constitution d'une piste d'athlétisme à échelon régional La Commune de Périgueux a lancé le programme de réaménagement du Parc des Sports et des Loisirs de Périgueux anciennement appelé Stade Francis Rongières situé à proximité du quartier politique de la ville et véritable « poumon sportif » de la ville. L'enjeu est de redessiner un parc complet, afin de lui permettre de répondre aux besoins actualisés de ses très nombreux utilisateurs. Ainsi, ce parc aura vocation à permettre localement le développement structuré et durable des associations sportives, mais aussi de la pratique scolaire et de la pratique libre.</p> <p>Directement connecté à ce Parc des Sports, le futur stade d'athlétisme s'inscrit pleinement dans cette logique. En effet, par la mise en place, sur un site unique, de tous les espaces de pratique de l'athlétisme, il doit permettre de répondre aux besoins actuels et futurs des utilisateurs.</p> <p>Le stade disposera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'une piste d'athlétisme 6 couloirs, 8 dans les longueurs (pour le 100m) - Deux aires de lancers de javelots et deux cages de disques ; - Une fosse de steeple ; deux aires de lancer de poids, une cage mixte disque-marteau et une aire de saut en hauteur. <p>En complément, le lieu d'implantation, dans un espace sécurisé, sans voiture, au cœur du Parc des Sports et des loisirs, connecté à la voie verte, permet l'accès à des équipements sportifs libre (aires de jeux, fitness) ainsi qu'à la course hors stade pour les pratiquants.</p>
Objectifs	<p>Créer une piste d'athlétisme à envergure régionale;</p> <p>Faire bénéficier la piste aux adhérents des clubs</p> <p>Renforcer l'attractivité des équipements sportifs</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	
COUT TOTAL TTC	2 104 690
Financements prévisionnels	<p>Etat DSIL 2023 : 360 000 €</p> <p>Etat (ANS) : 420 938 €</p> <p>Conseil régional NA : 393 400 €</p> <p>GPX : 254 707 €</p> <p>Ville de Périgueux - autofinancement : 675 645 €</p>
Date de lancement	01-janv-24
Date de livraison	31-déc-25

Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
<i>Signatures</i>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°39-40	
TITRE DU PROJET	Requalification du Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord (MAAP) Création des réserves mutualisées du MAAP, de Vésunna et des archives municipales
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>Axe 5 -</u> <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>2 opérations liées :</p> <p>1/ La requalification du MAAP : Afin de valoriser le patrimoine historique et culturel que représente le Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, il est nécessaire de restaurer l'enveloppe extérieure du bâtiment. Celle-ci se dégradant avec les différents aléas climatiques et l'usure du temps. Le musée présente également des légers problèmes structurels. Il souffre aussi d'un manque de respect des réglementations difficilement applicables pour un bâtiment historique, tel que l'accessibilité ou encore le décret tertiaire. L'objectif des travaux est de rénover l'ensemble des façades extérieures. Les menuiseries extérieures devront être traitées et également la verrière du musée causant des fuites occasionnelles. Le MAAP dispose d'une chapelle du XVIIe siècle, au sud du cloître dont celle-ci devra faire l'objet de travaux pour être ouverte aux publics.</p> <p>2/ Les Réserves Mutualisées. Actuellement, les archives municipales de la ville de Périgueux situé Rue Paul Bert disposent d'une surface de 1410 m², seule une partie du bâtiment est chauffée (364 m²). Ce bâtiment trop exigu et vétuste ne permet pas d'accueillir des collections supplémentaires. La ville de Périgueux pour pallier au manque de surface et aux problèmes de conservation a donc décidé d'acquérir un hangar, situé dans la première couronne de l'agglomération (17, rue Louis Blériot à Coulounieix Chamiers). Ce bâtiment dispose d'un hangar logistique de 1692 m², de réserves de 600m², de bureaux d'environ 300m². La ville de Périgueux a pour ambition de transformer ce bâtiment en réserves externalisées, afin de préserver et valoriser les collections et de doter les services culturels d'un équipement approprié. Les réserves permettront aussi d'accueillir une partie des collections du MAAP.</p>
Objectifs	Préserver et valoriser les réserves des Musées en les accueillant dans des locaux adaptés respectant toutes les normes de préservation des collections. Libérer des espaces sur le MAAP afin de réaliser une restructuration lourde du bâtiment qui permette d'aménager de nouveaux espaces d'exposition et de moderniser la scénographie de l'ensemble du Musée. Renforcer l'attractivité de la ville. Mieux préserver le patrimoine de la ville et optimiser la mise en valeur des collections muséales.
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX

Partenaires locaux	Etat (DRAC, DSIL et FNADT dans le cadre du CPER), Région, Département, Fonds européens, Communauté d'agglomération (Fond exceptionnel)
COUT TOTAL TTC	entre 6 000 000 € à 8 000 000 €
Financements prévisionnels	CPER (2nd)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025/2026
Indicateurs d'avancement	Lancement des études de programmation Lancement marchés Lancement travaux
Indicateurs de résultat	Nature et volume des collections transférées Augmentation du public accueilli
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°41	
TITRE DU PROJET	CREATION D'UNE FERME URBAINE
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 5 -</u> <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>Création d'une ferme urbaine sous la forme d'une exploitation maraîchère bio à vocation d'insertion type « jardin de Cocagne », mise en application des cultures sur sol vivant.</p> <p>Le projet a démarré par la recherche d'un foncier d'un tènement de minimum deux hectares, exploitable en terme de forme et de support (analyse des sols favorable en terme de valeur agronomique et d'absence de pollution en métaux lourds), proche de publics en insertion et accessible facilement par tout moyen de transport. Ce foncier se trouve près de la station d'épuration de Saltgourde et une hypothèse de réemploi de l'eau traitée est en cours de réflexion. Le lieu de démarrage de l'activité est aujourd'hui trouvé à proximité du golf et du quartier du Gour de l'Arche. L'étude de faisabilité et du modèle économique affiné est en cours via un contrat de prestation confié à l'association 3S, dans le cadre du projet "Boucle Fertile" (ANRU). L'expérience des partenaires est sollicitée sur ce rendu (chambre d'agriculture, Agrobio Périgord, service de l'agriculture du conseil départemental...) pour un tour de table financier à mener en 2024. Le projet nécessitera de l'investissement en matériel de type tunnel et outillage et la mobilisation de 3 ETP au démarrage.</p>
Objectifs	<p>concourrir par l'offre d'une alimentation contrôlée dans les cantines scolaires à accueillir les familles</p> <p>compléter les actions de végétalisation nourricière (vergers dans le cadre de "un jour un arbre", truffière, jardins partagés et familiaux...).</p> <p>Fournir la cuisine municipale qui vient d'être reprise en régie (approvisionnement bio et local)</p> <p>Conduire des actions pédagogiques en direction des écoles et du grand public</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	<p>chambre d'agriculture, conseil départemental, Association 3S, Adour-garonne (potentiel partenaire selon développement du projet)</p> <p>Conseil régional, possibilité de mobiliser Fondations crédit agricole, FAPE -EDF et fondation UP</p>
COUT TOTAL TTC	195 000 €

Financements prévisionnels	Etat- DSIL : 30 000 € Conseil Régional : 30 000 € Département : 22 500€ Grand Périgueux : 30 000 € (Fond de concours) Ville de Périgueux : 37 500 € Aides privées : 45 000 € '- Fondation Crédit Agricole : 9 000 € '- Fondation FAPE EDF : 15 000 € '- Fondation UP : 21 000 €
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	propriété foncière - lancement de l'exploitation
Indicateurs de résultat	public en insertion accompagné, volume et qualité de production, filières de distribution
<i>Signatures</i>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°42	
TITRE DU PROJET	Création d'une maison de quartier à VESONE rue Font Laurière (Calandretta)
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 5 -</u> <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>La Ville considère que pour garder son caractère attractif, participer au renouvellement de sa population et optimiser les équipements dont elle dispose, elle se doit de disposer d'équipements de proximité pour ses habitants. Chaque arrondissement bénéficie ainsi d'un équipement faisant office de maison de quartier, seul le quartier de Vésone n'en dispose pas jusque là. A cela s'ajoute l'impératif de disposer de professionnels de santé qui ont du mal à se maintenir dans la ville centre.</p> <p>Elle a donc manifesté son intérêt sur un foncier dont se désaisit l'Etat pour l'installation d'une maison de quartier associée à une maison de santé. Sur une parcelle d'environ 2 300 m², la Ville a déjà fait valoir son droit de priorité et l'acquisition est en cours.</p> <p>Le programme et les études de maîtrise d'œuvre démarraient en 2024 et un opérateur privé est en train d'identifier les professionnels de santé avec lesquels il sera possible de réaliser une maison de santé sur ce site..</p>
Objectifs	<p>offrir au quartier de Vésone un équipement de proximité au service des habitants</p> <p>Contribuer à répondre au besoin d'offre de santé en mutualisant les espaces de stationnement créés avec le porteur privé de la maison de santé tout en accompagnant l'émergence de son projet.</p>
Maître d'ouvrage	Ville de Périgueux et partenaire privé
Partenaires locaux	
COUT TOTAL TTC	<p>TOTAL - 425 000 €</p> <p>acquisition foncière 175 000 €</p> <p>maison de quartier maîtrise d'œuvre et construction 250 000 €</p> <p>maison de santé (projet privé)</p>
Financements prévisionnels	<p>Europe (Fiche 7) - 100 000€</p> <p>Etat : 127 500 €</p> <p>Région : 42 500 €</p> <p>Communauté d'Agglomération : 60 000 € (Fond de mandat ?)</p> <p>auto-financement : 95 000 €</p>
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<p>Acquisition foncier</p> <p>Programme établi</p> <p>Lancement marchés et travaux</p>
Indicateurs de résultat	Ouverture de l'équipement, et chiffres de fréquentation

Signatures

COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°43	
TITRE DU PROJET	REHABILITATION de l'espace vie sociale des MONDOUX
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 5 -</u> <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>Actuellement dénomé le "Relais du Hameau des Mondoux, cet espace collectif permet d'organiser des réunions entre le bailleur et le slocataires, d'y proposer des cours d'informatique, et des animations pour les enfants.</p> <p>La Ville de Périgueux souhaite créer un "espace de vie sociale des Mondoux" pour permettre de revitaliser cette structure d'environ 70m². Ainsi, une étude de préfiguration a été lancée pour déposer une demande d'agrément auprès de la CAF, avec la mise en place d'une méthode et d'un groupe de suivi.</p> <p>des ateliers participatifs ont permis de dégager des premières pistes de réflexions pour faire vivre cet espace, en particulier pendant les travaux de restructuration des Mondoux et dans le cadre du réaménagement des espaces extérieurs à venir (jardins familiaux, nouveaux espaces de jeux, théâtralisation...)</p>
Objectifs	<p>Créer du lien social entre les locataires du bailleur social et les habitants du quartier; favoriser la mixité sociale entre les habitants; venir en appui à la vie associative locale;</p> <p>Développer un lieu d'apprentissage : informatique, alphabétisation, jardinage, ateliers participatifs...</p> <p>Relier cet espace de vie avec les établissements scolaires de l'arrondissement; Travailler autour de la parentalité et de la co-éducation.</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE PERIGUEUX
Partenaires locaux	CAF - Périgord Habitat
COUT TOTAL TTC	40 000
Financements prévisionnels	CAF : 16 000 € Ville de Px : 24 000 €
Date de lancement	01-janv-24
Date de livraison	01-janv-26
Indicateurs d'avancement	Attribution des subventions
Indicateurs de résultat	Travaux dans le local et sur la devanture
Signatures	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature

Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°44	
TITRE DU PROJET	Création d'un GYMNASE à Coulounieix-Chamiers
TYPE DE PROJET	ETUDE
<i>Axe de rattachement</i>	Axe 5 - <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>Construction d'un nouveau gymnase agréé pour des compétitions nationales, composé d'un plateau multi sports et de tribunes de 500 places, extensible par la suite à 1000 places.</p> <p>Cet équipement sera situé au coeur du Quartier prioritaire. Il sera ouvert aux clubs sportifs et sera mis par convention à disposition des étudiants du lycée agricole présent sur le territoire communal.</p> <p>Le projet est calibré pour accueillir en son sein des compétitions de haut niveau (interrégional voire national), notamment de handball. Sa zone d'influence ne sera donc pas circonscrite à l'échelon communal ou de quartier mais s'étendra au niveau départemental et régional.</p>
Objectifs	<p>La ville de Coulounieix-Chamiers dispose d'un gymnase municipal omnisports très utilisé par de nombreux clubs sportifs installés sur la commune et sur l'agglomération. Cet équipement est toutefois vieillissant et en l'état actuel des choses tous les clubs ne peuvent y être accueillis et ceux qui le sont ne peuvent fonctionner correctement.</p> <p>La construction d'un nouvel équipement municipal s'avère ainsi primordiale pour pouvoir créer un véritable pôle sportif qui sera l'occasion :</p> <p>D'assurer le développement d'un tissu associatif sportif très dynamique,</p> <p>D'accueillir des pratiques disparues ou nouvelles sur la commune,</p> <p>D'encourager la pratique physique et sportive auprès des habitants du quartier prioritaire de la ville via des actions municipales plus régulières et plus nombreuses.</p> <p><u>Le principal objectif stratégique</u> du projet de gymnase dans le quartier prioritaire de Chamiers est de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive repérées que ce soit en matière d'équipements sportifs, de diversité des sports proposés et d'accès aux clubs.</p>
Maître d'ouvrage	VILLE DE COULOUNIEIX-CHAMIERS
Partenaires locaux	EPCI du Grand Périgueux – Lycée La Peyrouse – clubs sportifs
COUT TOTAL TTC	Environ 4 500 000€
Financements prévisionnels	Région – Etat (ANRU / DETR / éventuellement AAP ANS) – Département – Grand Périgueux – Commune de CC (autofinancement)
Date de lancement	Concours maîtrise d'oeuvre réalisé en juillet 2023 Premiers travaux : 2025
Date de livraison	Début 2027

Indicateurs d'avancement	Définition du programme - avancement des travaux
Indicateurs de résultat	Achèvement final de la construction
<i>Signatures</i>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°45	
TITRE DU PROJET	
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>Axe 5 -</u> <i>Constituer un socle de services dans chaque ville</i>
Date de Signature	
Description générale	<p>La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux est compétente en matière de gestion des crèches et gère aujourd'hui 534 places sur 16 structures, 4 Relais Petite Enfance (RPE) avec 480 assistants maternels, répartis sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Les capacités d'accueil en crèche sont aujourd'hui largement atteintes en particulier sur le centre-ville. Il convient donc de développer et construire de nouveaux équipements afin de répondre à la demande et de s'adapter aux nouveaux usages, en accompagnement de la revitalisation et du développement du coeur de ville de Périgueux.</p> <p>Compte tenu de la transformation et du développement du secteur de la gare autour du nouveau quartier d'affaires, il est envisagé de construire un nouvel équipement d'accueil de la petite enfance sur une partie de la friche dite "Champarnaud" : une crèche de 60 places.</p>
Objectifs	<p>Plusieurs objectifs sont poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux habitants, aux salariés du quartier d'affaires, aux publics suivis par Pôle Emploi et la Maison de l'emploi, une offre de service d'accueil des enfants de 0 à 3 ans en proximité de leur lieu de travail ou de formation - accompagner la mutation du quartier de gare en y renforçant les mixités fonctionnelles (habitat, déplacements, équipements, services de proximité et emplois).
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE GRAND PERIGUEUX
Partenaires locaux	<p>Caisse d'Allocations Familiales de Dordogne</p> <p>Services de l'Etat</p> <p>Entreprises et administrations implantées sur le quartier d'affaires</p>
COUT TOTAL TTC	3 870 000 (coût HT) soit 4 644 000 € TTC
Financements prévisionnels	<p>sur les dépenses en HT :</p> <p>CAF : 774 000 € (20 % sur le coût HT)</p> <p>Etat DSIL : 774 000 € (20 % sur le coût HT)</p> <p>Autofinancement : 2 322 000 € (60 %)</p>
Date de lancement	2024
Date de livraison	2026

Indicateurs d'avancement	Mise au point du programme en lien avec les partenaires Consultation et signature du marché avec un maître d'œuvre Constitution du dossier d'appel d'offres Dépôts des demandes de subventions Travaux de construction Mise en service de la crèche
Indicateurs de résultat	Mise en service de la crèche
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°46	
TITRE DU PROJET	Etude pré-opérationnelle de requalification de l'entrée de ville Rampinsolle - Cébrades
TYPE DE PROJET	ETUDE
Axe de rattachement	ENTREE DE VILLE SUD RAMPINSOLLE et CEBRADES Villes de Coulonieix-Chamiers, Sanilhac et Périgueux
Date de Signature	
Description générale	<p>L'entrée de ville Rampinsolle-Cébrades est particulièrement stratégique, puisqu'elle constitue le 1er point d'entrée (et donc la première impression) de Périgueux en provenance de l'autoroute A 89 Bordeaux-Lyon et de la RN 21 Bergerac.</p> <p>Ce secteur a la particularité de se situer à l'interface de 3 communes : Périgueux, Sanilhac et Coulounieix-Chamiers, mais également à la lisière de chacune des communes. Cela a conduit, au fil des décennies, à une dévalorisation importante de ce linéaire, tant sur le traitement des espaces publics et des circulations que sur l'accompagnement qualitatif des espaces économiques et d'habitat.</p> <p>C'est pourquoi les trois communes concernées envisagent de réaliser ensemble une étude de requalification de l'entrée de ville sur l'ensemble de ces sujets déclinant ensuite les actions à conduire relevant de chacune des communes accompagné d'une estimation des coûts.</p>
Objectifs	<p>Les objectifs partagés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Requalifier l'entrée de ville n°1 après la sortie d'autoroute pour la rendre visuellement attractive, belle et "verte" . Conforter l'image positive de la ville de Périgueux
Maître d'ouvrage	Co-maîtrise d'ouvrage des 3 villes : Périgueux, Sanilhac, Coulounieix-Chamiers
Partenaires locaux	Agence Technique Départementale de la Dordogne (ATD 24), CA Le Grand Périgueux, Conseil Départemental de la Dordogne
COUT TOTAL TTC	En cours d'étude
Financements prévisionnels	<p>Etat FNADT : 50%</p> <p>3 Communes : 50% partagées à parts égales</p>
Date de lancement	Fin 2024
Date de livraison	juin-25
Indicateurs d'avancement	<p>Convention de co-maîtrise d'ouvrage signée entre les 3 communes</p> <p>Choix du bureau d'études techniques et paysager</p> <p>Décisions attributives de subventions des différents partenaires</p> <p>Réalisation de l'étude avec les livrables pré-opérationnels attendus</p>
Indicateurs de résultat	<p>Réalisation de l'étude globale</p> <p>Cahier pré-opérationnel des actions à conduire (chiffré et illustré) détaillé par commune maître d'ouvrage</p>

<i>Signatures</i>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°47	
TITRE DU PROJET	Création d'une LIAISON VERTE entre SANILHAC et le pont St Georges
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>ENTREE DE VILLE SUD</u> <u>RAMPINSOLLE et CEBRADES</u> Villes de Coulonieix-Chamiers, Sanilhac et Périgueux
Date de Signature	
Description générale	<p>La voie verte structurante réalisée par Le Grand Périgueux constitue une colonne vertébrale "Est-Ouest" le long des berges de l'Isle, stratégique en termes de déplacements en vélo et à pied.</p> <p>Pour autant, le maillage des itinéraires depuis et vers cet axe structurant sur les quartiers résidentiels de centre-ville/entrées de ville nécessite d'être fortement développé, y compris dans le cadre de projets collaboratifs entre plusieurs communes et l'EPIC Périmouv'. Cela implique également de pacifier les circulations et de réduire les vitesses.</p> <p>C'est pourquoi un travail technique est engagé entre la commune de Périgueux, la commune de Sanilhac et Périmouv pour étudier et réaliser une liaison douce et des aménagements (coussin viennois) qui s'affranchissent des limites communales afin de proposer un itinéraire cohérent sur le secteur des Cébrades.</p>
Objectifs	<p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Développer le maillage des modes "actifs" de déplacements sur le périmètre ORT d'Action Cœur de Ville en travaillant les connexions piétonnes et cyclables d'une commune à l'autre . Limiter le recours à la voiture sur des trajets courts en centre-ville de Périgueux . Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du secteur des Cébrades/St Georges
Maître d'ouvrage	VILLE DE SANILHAC
Partenaires locaux	Périmouv, Ville de Périgueux
COUT TOTAL TTC	En cours d'étude
Financements prévisionnels	<p>Montant des participations à préciser après chiffrage des coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Périmouv' - AAP "itinéraires cyclables" . Etat DETR . Villes de Périgueux et de Sanilhac
Date de lancement	2024 (études)
Date de livraison	2026 (livraison)

Indicateurs d'avancement	Achèvement des études réalisées par les 2 communes et Perimouv' Définition des modalités de portage des travaux (co-maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'ouvrage déléguée) Appel d'offres et choix des entreprises Confirmation des subventions octroyées Concertation avec les riverains Réalisation des travaux Ouverture à la circulation
Indicateurs de résultat	Réalisation des travaux et de la signalétique du nouvel itinéraire Ouverture à la circulation Intégration dans le schéma cyclable du Grand Périgueux
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°48	
TITRE DU PROJET	Projet de reconfiguration de l'entrée de ville entre la limite de Périgueux et le Giratoire des Digitales -
TYPE DE PROJET	ACTION
Axe de rattachement	<u>ENTREE DE VILLE EST</u> <u>AVENUE MICHEL GRANDOU / LES MAURILLOUX</u> Villes de Trélissac et Périgueux
Date de Signature	
Description générale	Cet axe routier particulièrement emprunté donnant accès essentiellement à l'est de Périgueux reste en terme d'aménagement très "routier et bitumé". De fait, l'aspect général n'est pas propice aux déplacements alternatifs que ce soit notamment le vélo ou la marche à pied. De la bande de roulement en passant par le stationnement et le trottoir, il donne un aspect qui ne met pas en valeur cet axe, les habitations et activités environnantes. A noter par ailleurs la présence de trois équipements publics majeurs peu identifiables ou parfois insécuritaires : La Poste et mairie annexe, la Médiathèque, L'école des Maurilloux)
Objectifs	L'objectif est de repenser cette entrée de ville dans la première portion se situant entre la sortie de Périgueux et le rond point des Digitales. La Ville de Trélissac a par ailleurs engagé une réflexion sur la totalité de l'axe RN21 / avenue Michel Grandou d'Antonne à Périgueux. Il s'agira de repenser l'aménagement urbain en intégrant la reconfiguration des trottoirs, la revégétalisation de l'axe et la sécurisation de ce dernier.
Maître d'ouvrage	VILLE DE TRELISSAC
Partenaires locaux	Etat/Grand Périgueux
COUT TOTAL TTC	Première tranche : 500 000 €
Financements prévisionnels	Etat/Grand Périgueux
Date de lancement	2024
Date de livraison	2027
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature

ACTION N°49	
TITRE DU PROJET	Projet d'aménagement pour la reconversion des friches ARSAULT : Ancien pk silo-garage Speedy / Crossfit - remembrement foncier -
TYPE DE PROJET	ETUDE
Axe de rattachement	ENTREE DE VILLE EST AVENUE MICHEL GRANDOU / LES MAURILLOUX Villes de Trélissac et Périgueux
Date de Signature	
Description générale	A cheval entre la Ville de périgueux et la Ville de Trélissac se trouvent des immeubles en plus ou moins bon état accueillant des commerces. A plus ou moins long terme, ce foncier pourrait évoluer. Il pourrait constituer une opportunité foncière remarquable pour mener une opération de renouvellement urbain entre l'avenue M. Grandou et la rivière.
Objectifs	L'objectif est de préparer l'avenir en étudiant différents scénarios entre le maintien total ou partiel des immeubles, la suppression de tout ou partie de ces immeubles et d'entrevoir quels types d'aménagements pourraient être réalisés. Il s'agit donc d'enclencher une étude de faisabilité avec plusieurs opportunités sur ce site.
Maître d'ouvrage	Ville de Périgueux et Ville de Trélissac
Partenaires locaux	CDC
COUT TOTAL TTC	30 000 €
Financements prévisionnels	Etude flash ou étude Banque des Territoires (50 %)
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
Signatures	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature

ACTION N°50

TITRE DU PROJET	Etude pour le projet de développement économique et la relocalisation de la fourrière automobile VERDIER
TYPE DE PROJET	ETUDE
<i>Axe de rattachement</i>	ENTREE DE VILLE EST AVENUE MICHEL GRANDOU / LES MAURILLOUX Villes de Trélissac et Périgueux
Date de Signature	
Description générale	Actuellement, l'entreprise Verdier exploite deux activités sur des parcelles se trouvant hors et à l'intérieur d'une zone inondable. Ces deux activités sont d'une part une casse automobile et d'autre part une activité de dépannage.
Objectifs	L'objectif est de réaliser une étude visant à entrevoir le devenir de ces activités sur ce site et leur pérennisation. Il est indispensable d'étudier l'éventualité d'une délocalisation partielle ou totale de la casse-auto et d'en appréhender les éléments techniques juridiques et financiers.
Maître d'ouvrage	VILLE DE TRELISSAC
Partenaires locaux	Grand Périgueux / Etat / CDC
COUT TOTAL TTC	20 000 €
Financements prévisionnels	Etude flash ou étude CDC (50%)
Date de lancement	2025
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature

ACTION N°51	
TITRE DU PROJET	Projet d'extension des jardins partagés et aménagement de l'espace en bord de voie verte : ex-terrain de football Ecole Saint Joseph
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>ENTREE DE VILLE EST</u> <u>AVENUE MICHEL GRANDOU / LES MAURILLOUX</u> Villes de Trélissac et Périgueux
Date de Signature	
Description générale	Cet ancien terrain de football, propriété de l'école saint Joseph n'est plus utilisé par cette dernière et se retrouve non entretenu. Plus grave, des voitures du garage attenant commencent à y être stockées. Cette utilisation n'est pas compatible avec ce terrain d'autant plus qu'il se situe en zone rouge du PPRI.
Objectifs	L'objectif est que la commune de Trélissac en devienne propriétaire et le transforme en jardin partagé et en aménagement ludique et de loisirs en bords de la voie verte. A noter que jouxtant cette parcelle une parcelle communale accueille déjà des jardins. Différentes associations sont déjà intéressées pour en faire des jardins et la commune a réfléchi à porter une partie de cet aménagement le long de la Rivière.
Maître d'ouvrage	Ville de TRELISSAC
Partenaires locaux	Communauté d'Agglomération / Associations
COUT TOTAL TTC	100 000 €
Financements prévisionnels	Etat - 70 000 € Ville de Trelissac : 30 000 €
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	
<u>Signatures</u>	
COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature

ACTION N°52	
TITRE DU PROJET	Projets d'aménagement de l'espace public le long de l'avenue du Gal de Gaulle entre le rond point des Pyramides et le commerce "Spar"
TYPE DE PROJET	ACTION
<i>Axe de rattachement</i>	<u>ENTREE DE VILLE SUD-OUEST</u> <u>AVENUE du GENERAL DE GAULLE</u> Villes de Coulounieix-Chamiers
Date de Signature	
Description générale	<p>Le projet consiste à repenser la végétalisation ainsi que la voirie des chaussées et trottoirs sur une partie de l'avenue du Général de Gaulle qui constitue l'axe central d'entrée de ville sur la portion comprise entre le rond point des Pyramides et le commerce SPAR.</p> <p>Végétalisation en pied de façades, sécurisation des passages piétons avec la création de massifs d'espaces verts et élargissement de l'aire piétonne, marquage de la voie bus/vélo... etc.</p> <p>Dans un second temps, une action pourra être conduite sur la réhabilitation des immeubles dégradés, la résorption de la vacance, l'harmonisation du bâti et le ravalement des façades notamment commerciales.</p> <p>Cette action pourra s'appuyer sur l'étude de repérage des commerces vacants sur les centre-bourg en lien avec la politique intercommunale de l'habitat, réalisée en juin-juillet 2020 par le Service Habitat et Cohésion sociale du Grand Périgueux.</p>
Objectifs	L'objectif est à la fois de naturaliser et de rendre plus esthétiques ces espaces publics tout en augmentant la sécurité des piétons.
Maître d'ouvrage	Ville de COULOUNIEIX-CHAMIERS
Partenaires locaux	Communauté d'Agglomération / Associations
COUT TOTAL TTC	350 000 euros (hors action sur la réhabilitation immobilière)
Financements prévisionnels	<p>Etat (DETR et/ou Fonds vert) – 70 000 €</p> <p>Département 24 - 52 500 € (contrat de territoires)</p> <p>Grand Périgueux - 105 000 €</p> <p>Ville de Coulounieix-Ch - 122 500 €</p>
Date de lancement	2023 (APS)
Date de livraison	Début 2026
Indicateurs d'avancement	Définition du programme – avancement des réalisations
Indicateurs de résultat	Achèvement des travaux et des aménagements

Signatures

COMMUNE	Représentant : Signature
Maître d'ouvrage	Représentant : Signature
Cofinanceur 1	Représentant : Signature
Cofinanceur 2	Représentant : Signature
Cofinanceur 3	Représentant : Signature
Cofinanceur 4	Représentant : Signature